

# ***l'Anti*capitaliste**

n°371 | 16 février 2017 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)

## Vérité pour Théo, Adama et tous les autres...



# POLICE PARTOUT JUSTICE NULLE PART

### **Dossier**

**UN SYSTÈME DE  
SOINS À LA CROISÉE  
DES CHEMINS**

Pages 6 et 7

### **ÉDITO**

**La feuille de route du  
prochain président...**

Page 2

### **PREMIER PLAN**

**Israël Palestine: Israël au TPI  
de La Haye, maintenant!**

Page 2



### **ACTU DE CAMPAGNE**

**Les Républicains:  
affaires de famille**

Page 5

### **LIBRE EXPRESSION**

**Entretien avec Nadir Djermoune  
sur la situation en Algérie**

Page 12



Par HENRI WILNO

## La feuille de route du prochain président...

Comme le dit l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Le principe est excellent, mais on peut se demander pourquoi son application a été confiée à un organisme hérité de la monarchie... Pendant longtemps, la Cour des comptes a été une assemblée de hauts fonctionnaires peu actifs et bien payés. En 1989, un dénommé François Hollande n'hésitait pas à déclarer dans une émission de télévision qu'il y avait été bien traité : on n'était pas vraiment obligé de travailler malgré le montant du salaire... Depuis, la Cour des comptes, toujours considérée comme une des aristocraties de la fonction publique, s'est mise à travailler un peu plus. Elle est actuellement présidée par un « socialiste » nommé par Nicolas Sarkozy. Et « Demander compte » s'est largement transformé en gardiennage de l'austérité et des politiques néolibérales. Le rapport annuel publié il y a quelques jours martèle ainsi qu'il va falloir réduire les déficits conformément aux engagements pris devant la Commission de Bruxelles, et que pour cela, la seule voie est de réduire les dépenses dans un effort d'une ampleur bien supérieure à celui des années passées. Qu'importe si les hôpitaux sont au bord de l'asphyxie et que de nombreux habitantEs sont écartés de certains soins. Qu'importe si l'école, notamment dans les quartiers populaires, ne peut assurer sa mission au point que les inégalités scolaires s'accroissent. Qu'importe si de nombreuses familles sont obligées de faire face à des dépenses importantes pour la maison de retraite d'un parent. Qu'importe si la diminution des transferts aux communes et départements les amènent à serrer la vis sur les services publics et les aides sociales... Il n'est pas question d'augmenter l'impôt sur la fortune ou les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, ni de mettre fin aux privilèges fiscaux des grandes entreprises. Ce sont les dépenses qu'il faut réduire, et naturellement pas les 20 milliards annuels du CICE qui n'ont pratiquement pas créé d'emplois, ni les dépenses des interventions militaires extérieures. La Cour trace ainsi la feuille de route du prochain président de la République. Une feuille de route que seul un troisième tour social pourra mettre en échec !

### BIEN DIT

On casse d'abord du bamboula puis du bougnoul puis du jeune puis du travailleur puis du tout-venant.

CHRISTIANE TAUBIRA, vendredi 10 février sur Twitter, suite aux paroles du responsable syndical policier Luc Poignant « Le mot "bamboula", d'accord, ça ne doit pas se dire, etc. Mais ça reste encore à peu près convenable »...

## À la Une

# Vérité pour Théo, Adama et tous les autres... Police partout, justice nulle part

Le viol de Théo avec une matraque par un policier entouré de trois collègues, marque une escalade effrayante dans la toute-puissance policière. Alors qu'au même moment, le Sénat et l'Assemblée nationale viennent de renforcer encore les pouvoirs de celle-ci en adoptant une loi sur la sécurité publique.

Ce crime s'inscrit dramatiquement dans une série de comportements délictueux de policiers, encouragés par l'état d'urgence permanent et l'inflation de lois sécuritaires.

### Des policiers en infraction permanente

C'est d'abord la pratique de la discrimination quotidienne. Les contrôles d'identité sont 20 fois plus nombreux pour les jeunes noirs et arabes que pour le reste de la population, d'après Jacques Toubon, le Défenseur des droits. Pour cette discrimination, l'État français a déjà été condamné à deux reprises.

De plus, celui-ci n'encadre ni la quantité – le récépissé promis n'a jamais été mis en place – ni les motifs et résultats de ces contrôles et encore moins leur mode opératoire. Ce harcèlement favorise tous les abus dans les quartiers populaires : tutoiement, injures, injonctions guerrières du type « tous contre le mur », palpations, coups de matraque dans les jambes pour mieux les écarter. Mais aussi brutalité gratuite envers les migrantEs et les SDF qui, non seulement sont chassés, mais la destruction de leurs vêtements, sacs et abris de fortune, est quasi systématique. Les injures à caractère raciste et homophobe pourtant punies par la loi, sont légion. Parmi toutes, « Bamboula » que même le patron du syndicat Unité SGP Police-Force ouvrière, Luc Poignant, estime « à peu près convenable » et le juge Bergin « presque affectueux » (!) : le passé colonial français est



toujours bien vivant au sommet de l'État et dans une partie de la société...

### Le viol, nouvel outil du maintien de l'ordre ?

Le viol de Théo n'est ni un accident ni une bavure. Il s'inscrit dans la logique de gestes et injures à connotations sexuelles, dans la suite de plusieurs affaires similaires restées impunies. Il est une conséquence de l'hyper violence policière structurelle. L'IGPN tente de banaliser ce crime – « un accident regrettable » – soutenue en cela par le parquet : « il n'y a pas viol puisqu'il n'y a pas eu l'intention ».

Cela revient à changer la loi qui dit que le viol est une pénétration non consentie. C'est prioriser la parole du violeur, qui ne l'aurait pas fait exprès, et minorer celle de

la victime, qui elle a pourtant bien été contrainte. Plus l'État agit au service de cet ordre économique et social de plus en plus injuste et inégalitaire, plus il apparaît pour ce qu'il est vraiment : « une bande d'hommes armés », prêt aussi à terroriser par le viol... Comme dans toutes les guerres.

### L'État policier c'est maintenant !

L'hyper violence policière s'appuie sur l'impunité dont elle bénéficie ainsi que sur l'alourdissement de toutes les peines pour tous les autres. Ainsi à Aulnay-sous-Bois, le policier violeur est remis en liberté en attendant la requalification des faits... mais cinq jeunes, jugés en comparution immédiate, sont condamnés à des peines de prison pour « délit d'embuscade ». Utilisé pour la première fois, « ce délit permet la condamnation en

l'absence de violences commises », dit la procureure !

Et la dernière loi relative à la sécurité publique, adoptée en procédure rapide il y a quelques jours, satisfait la quasi-totalité des manifestations policières factieuses de l'automne. Elle assouplit les règles de légitime défense, ce qui revient à autoriser les tirs des policiers en supprimant l'obligation d'en rendre compte, elle leur permet de garder l'anonymat dans certains cas, et elle double les peines pour outrage. Elle autorise aussi l'armement des agents de sécurité. De futures milices ? Enfin elle renforce les moyens pour le contrôle administratif des expulsions de migrantEs. Le Défenseur des droits estime, lui, qu'elle donne une bien trop grande liberté à la police.

### On ne va pas se laisser faire

Nous ne devons compter que sur nous-mêmes pour les arrêter. À Aulnay, à Bobigny, à Paris et dans des dizaines de villes, des milliers de personnes se sont rassemblées pour dire leur émotion, leur colère, leur solidarité avec Théo, pour scander « pas de paix sans justice », « flic violeur en prison », « justice pour Théo, Adama et tous les autres ».

Maintenant, touTEs ensemble, il nous faut aller plus loin. L'appel des familles des victimes des violences policières, soutenu par de nombreuses associations, syndicats et partis nous invite à une marche nationale pour la justice et la dignité le dimanche 19 mars. Nous devons être nombreuses et nombreux à répondre présent !

Roseline Vachetta

## ISRAËL PALESTINE

# Israël au TPI de La Haye, maintenant !

« L'État d'Israël a fait sien le droit international, et celui-ci interdit à tout État qui a adopté le droit international d'appliquer ses lois sur des territoires qui ne font pas partie de sa souveraineté. S'il le fait quand même, [...] il apparaît comme un État d'apartheid, ce que nous ne sommes pas. Il n'y a aucune ambiguïté : Israël n'a tout simplement pas le droit d'appliquer des lois de la Knesset sur des territoires qui ne font pas partie de sa souveraineté. »

Cette citation n'est pas de l'éditorialiste Gideon Levy ou de la députée de la Liste [arabe] unifiée, Haneen Zoabi... mais de Reuven Rivlin, Président de l'État d'Israël ! Ce ne sera pas la première fois que cet ultra-nationaliste qui vient de l'aile droite du Likoud, se sent obligé de

faire la morale à Benjamin Netanyahu, et de lui rappeler et le droit et le bon sens.

### Un vol même plus camouflé !

Quelle est la nouvelle bêtise qui oblige le chef de l'État à sortir du devoir de réserve lié à sa fonction ? Il s'agit de la loi, votée récemment par la

majorité, qui autorise l'expropriation des terres appartenant à des résidents palestiniens de Cisjordanie pour les donner à des colonies. Du vol tout simplement ! Pendant près de 50 ans, les forces d'occupation et les administrations coloniales cachaient leur prédation foncière par des considérations de sécurité,

ou encore en prétendant que la propriété privée n'était pas prouvée par des documents adéquats. Avec la nouvelle loi, les masques tombent, et le vol n'est plus camouflé.

Cette loi, à laquelle Netanyahu s'était initialement opposée (« elle nous mènera à la Cour pénale internationale... »), est avant tout une déclaration politique de l'extrême droite au pouvoir, et en particulier de Naftali Benett et de son parti, qui annoncent au monde entier que le projet du « Grand Israël », c'est maintenant, et que le bluff des « deux États » doit définitivement être enterré...

Le caractère criminel de cette loi risque, pour Benett et ses amis, d'être dénoncé par la Cour suprême qui vraisemblablement déclarera la loi comme anticonstitutionnelle. Qu'à cela ne tienne, on y introduira une clause qui exige une majorité qualifiée de juges pour annuler la

# Un monde à changer

**DÉGAGER LE SYSTÈME.** Après la défaite de Valls à la primaire du PS, Jean-Luc Mélenchon a publié une tribune intitulée « *Valls valse: encore une victoire du démagisme* », et de se réclamer de la révolution tunisienne et des manifestantEs qui, en 2011, scandaient « *Dégage!* » à l'adresse de Ben Ali. Depuis, le « *démagisme* » est à toutes les sauces dans les médias. En fait, le terme a, semble-t-il, pour la première fois été élevé au rang de concept en 2011 par un collectif belge qui a publié un *Manifeste du démagisme* dans lequel on trouve cette phrase: « *Il s'agit de dire à celui qui a le pouvoir de partir sans dire qu'il y a mieux, sans vouloir être à sa place. Simplement dire "dégage" et assumer le risque du vide, contempler ce vide, voir ce qui se passe avec ce vide.* » Certes, c'est un plaisir de voir dégager Hollande et Valls qui ont matraqué les manifestations contre la loi El Khomri et gouverné en fidèles valets du patronat. Ce serait également un plaisir de voir

dégager Fillon, le catholique proclamé surpris à mettre ses doigts dans le pot de confiture pour s'accaparer encore plus d'euros. Mais au-delà de ce plaisir, quel est l'objectif et les moyens qu'on se donne? Dégager les tenants du pouvoir est évidemment une étape indispensable, mais il faut simultanément changer le pouvoir et « *révolutionner la société* », comme le dit le premier manifeste du NPA. Pour cela, pas de mystère: il ne suffit pas qu'un « *insoumis* » s'installe à l'Élysée, même s'il promet de modifier la Constitution. Dégager ceux qui sont au gouvernement, ce n'est d'ailleurs pas accéder au pouvoir car celui-ci ne se trouve pas à l'Élysée mais dans les conseils d'administration, les états-majors militaires, chez les hauts fonctionnaires... Il n'y aura rien, ou pas grand-chose, si le peuple ne part pas lui-même à l'assaut de ces Bastilles. De Mitterrand en 1981 à Syriza en Grèce en 2015, les expériences sont éclairantes.

**D**es chiffres accablants qui montrent que la part des cancers attribuables à la « *défavorisation sociale* » s'élèverait chez l'homme à 30,1% pour les cancers du larynx, 26,6% pour les cancers des lèvres de la bouche et du pharynx, 19,9% pour le cancer du poumon, et 21,1% pour les cancers du col de l'utérus chez la femme. La conclusion de cette recherche, c'est que près de 15000 cas de cancer, soit 10% des cancers, pourraient être évités en France chaque année par l'amélioration des conditions de vie et la promotion de la santé des populations les plus défavorisées. On savait déjà qu'en France, à 35 ans, l'espérance de vie d'un ouvrier est de sept ans plus courte que celle d'un cadre. Une inégalité d'espérance de vie qui se creuse: elle n'était que de 6 ans il y a une vingtaine d'années. Cette étude lève un coin du voile qui cache pudiquement l'inégalité sociale face à la mort. Ce n'est pas essentiellement du côté de l'inégalité d'accès aux soins que se cache l'explication de cette surmortalité. Bien sûr, pour les cancers de bon pronostic, ceux qu'on soigne bien, la rapidité du dépistage et la qualité des soins sont des critères importants de surmortalité pour tous ceux qui en sont privés. Ceux qui en auraient le plus besoin sont les plus mal dépistés et n'ont pas accès aux soins les plus performants. Le système de santé, loin de corriger les inégalités sociales, va les aggraver. Mais le cancer qui tue le plus en France, c'est le cancer du poumon. Son pronostic est très mauvais. En clair, pauvre ou puissant, il tue le plus souvent. Ce n'est donc pas le soin qui explique l'extrême inégalité

## INÉGALITÉS Le cancer social

*Tous égaux devant la mort? L'Inserm vient de publier une étude qui essaye de calculer la part de l'environnement socio-économique dans l'apparition des nouveaux cas de cancer...*

### LES PALIVRES ONT PLUS DE CANCERS



devant la mort pour ce cancer. En effet, à âge égal, la mortalité du cancer du poumon est multipliée par 3,5 pour les hommes sans diplôme par rapport aux hommes qui ont un niveau bac et plus. Un chiffre multiplié par 10 pour le cancer du pharynx, et par 2 tous types de cancer confondus.

### La faute à personne?

C'est du côté des facteurs sociaux environnementaux qu'il faut aller chercher cette inégalité d'apparition. On croit souvent la résumer en disant: ils boivent et fument trop... Cette explication individualisante est fautive et insuffisante! Insuffisante

car la bonne question, collective et pas individuelle, devrait être: qu'est-ce qui pousse ceux d'en bas à consommer tabac et alcool beaucoup plus que ceux d'en haut? Fausse car c'est « *oublier* » que à consommation d'alcool et de tabac égale, les travailleurs manuels ont encore deux fois plus de risque de faire un cancer des voies aéro-digestives supérieures qu'un cadre. C'est « *oublier* » l'amiante, le formaldéhyde, les poussières de charbon, les innombrables cancérigènes mutagènes et reprotoxiques auxquels les salariés sont exposés, responsables jusqu'à 42% des écarts entre manuels et non-manuels pour les

cancers des voies aéro-digestives supérieures, et entre 13 et 19% pour les cancers du poumon. C'est « *oublier* » que l'obésité, marqueur social, joue aussi un rôle dans la cancérogénèse. « *Oublier* » que la consommation de fruits et légumes, protectrice contre le cancer, est moins répandue parmi les salariéEs les plus pauvres... Le risque de mourir d'un cancer avant 65 ans est dix fois plus élevé chez les ouvriers que chez les cadres. Et la France détient le triste record de mortalité masculine prématurée en Europe, avec une très forte différence selon les classes sociales. À nous d'en faire un sujet politique!

**Frank Cantaloup**

loi, en attendant la nouvelle loi de la ministre de la Justice Ayelet Shaked qui vise à réduire substantiellement les pouvoirs de ce qui reste une des dernières barrières à l'arbitraire absolu de la majorité gouvernementale.

### «Un nouveau régime d'apartheid»

« *La balle est maintenant dans le camp de la communauté internationale* », a déclaré le dirigeant palestinien Jibril Rajoub. Celle-ci s'est exprimée par la voix de deux de ses porte-parole: ainsi, Theresa May et Angela Merkel n'ont pas mâché leurs mots pour critiquer cette grave atteinte au droit. « *Notre confiance dans l'engagement des dirigeants israéliens pour une solution basée sur deux États est sérieusement ébranlée* », a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères. Quant à François Hollande, il a

demandé aux dirigeants israéliens d'annuler la loi.

La réaction la plus significative reste celle du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a déclaré: « *Cette loi est contraire au droit international, et elle aura des implications juridiques significatives pour les dirigeants israéliens.* »

Ces implications internationales, l'éditorialiste Gideon Levy les décrit très concrètement dans *Haaretz* le 9 février dernier: « *C'est sympa que l'Allemagne dénonce, (...) et les déclarations de Theresa May et de Mogherini sont encourageantes, mais cela ne suffit plus. Il est impératif de stopper ce déchaînement, et cela ne peut se faire que par des actes. Un nouveau régime d'apartheid est né au 21<sup>e</sup> siècle. [...] Comment réagit quelqu'un pour qui le droit compte, face à une violation de ce droit? En espérant que le criminel soit traduit devant la justice. Il n'y*



Reuven Rivlin fait la morale à Benjamin Netanyahu. DR

a qu'un tribunal qui peut, qui doit juger, le nouveau régime d'apartheid, la Cour pénale internationale de La Haye.»

Si le dirigeant palestinien Jibril Rajoub est sérieux dans ses

déclarations, il doit déposer plainte devant la Cour pénale de La Haye. Ce sera faire bon usage de la décision bâtarde de l'ONU de reconnaître la Palestine comme un quasi-État. **De Jérusalem, Michel Warschawski**

## Le chiffre

# 566

*C'est le nombre de logements sociaux dans le très cosu 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il y en a plus de 30000 dans chacun des 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements... (chiffres de l'Atelier parisien d'urbanisme)*



## Agenda

**Jeudi 16 février, rencontres de La Brèche, Paris.** Présentation par Michel Husson, co-rédacteur du livre d'ATTAC *Par ici la sortie! Cette crise qui n'en finit pas*, à partir de 18h à La Brèche, 27 rue Taine, Paris 12<sup>e</sup>.

**Samedi 18 février, rencontres de La Brèche, Paris.** Présentation par Stathis Kouvélakis de son livre *Philosophie et Révolution de Kant à Marx*, à partir de 17h30 à La Brèche, 27 rue Taine, Paris 12<sup>e</sup>.

**Dimanche 19 mars, marche pour la justice et la dignité, Paris.** Contre le racisme, les violences policières, la hogra et la chasse aux migrants. Manifestation à partir de 14h départ Nation, concert à partir de 18h place de la République.

**À SUIVRE SUR**  
[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)

## NO COMMENT

*L'une [Marine Le Pen] est au chevet des boucliers de la nation. L'autre [François Hollande] est au chevet des racailles.*

JÉRÔME COCHET, secrétaire FN de la 2<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes et chargé de communication de David Rachline, jeudi 9 février sur Twitter, à propos de la visite de la candidate du FN à des policiers... et de celle de Hollande au jeune Théo, victime de violences policières à Aulnay-sous-Bois.

## l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6500 exemplaires

**Gérant et directeur  
de publication:**  
Ross Harrold

**Secrétaire  
de rédaction:**  
Manu Bichindaritz

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 0148 70 42 22  
Fax: 0148 59 23 28  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

# 2017

## PHILIPPE POUTOU

## LUTTE DES CLASSES Candidat ouvrier et anticapitaliste contre candidats du fric et des affaires

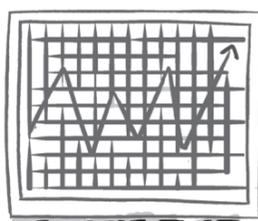
Décidément, drôle de campagne présidentielle... Les trois candidats qui occupent le plus l'espace médiatique – Fillon, Le Pen, Macron – sont les trois plus grandes fortunes des prétendants à l'Élysée!

**F**illon est embourbé jusqu'aux épaules dans toutes ses affaires, Le Pen doit rembourser 340 000 euros au Parlement européen pour des emplois fictifs. Et pendant ce temps-là, Philippe Poutou, ouvrier dans l'automobile, quasiment absent des grands médias, peine à obtenir les 500 parrainages.

### Des candidats bien insérés dans le système

Les révélations sur Fillon et ses petits arrangements familiaux avec l'argent public ne doivent pas masquer le fait qu'il a aussi touché énormément d'argent de grandes entreprises par le biais de sa société « de conseil », 2FConseil, notamment 200 000 euros de la part d'Axa, entre 2012 et 2014, alors qu'il était député. Quels « conseils » a-t-il ainsi délivrés pour cette belle somme à l'ancien PDG d'Axa, Henri de Castris, qui soutient désormais Fillon, le candidat de la casse de la Sécurité sociale... au grand bénéfice des assureurs privés ? Ce petit monde des affaires et de la politique se connaît, se côtoie en permanence, se rend service mutuellement. Ce n'est pas Macron, qui est devenu millionnaire lors de son emploi de conseiller dans la banque Rothschild, avant d'être ministre de l'Économie, qui pourrait contester de pareilles pratiques. Et ce n'est pas non plus Marine Le Pen, elle aussi millionnaire car riche héritière de la fortune familiale, plus ou moins bien acquise par son père au gré des amitiés politiques, qui va renâcler à de telles pratiques.

MACRON SE DÉFEND DE NE PAS AVOIR DE PROGRAMME



ÇA TOMBE BIEN D'ADORE LES SURPRISES!



### Légaux ou pas, des mœurs révoltantes

L'affaire Fillon, ou plutôt les affaires Fillon, ont fait ressurgir au cœur du débat politique la question des rapports entretenus par les politiciens bourgeois de tout bord avec l'argent. Qu'il soit d'origine publique et source de corruption passive ou active, d'emplois fictifs ou détournement de fonds, qu'il soit d'origine patronale et vecteur de conflits d'intérêts, l'argent fait plus que le simple bonheur de nombreux élus de la République peu scrupuleux, il gangrène l'ensemble du mode de représentation politique actuel. Comme il gangrène l'ensemble des rapports sociaux au sein du capitalisme.

Ce sont les mêmes qui accusent les plus démunis, traités d'« assistés », de « profiter » de l'argent public. Et les mêmes n'arrêtent pas de nous rabâcher que les caisses de l'État sont vides, de nous prêcher l'austérité et les sacrifices nécessaires.

### Une démocratie bien fictive

La corruption, les affaires, le détournement de fonds publics, ne datent pas d'aujourd'hui, et ne sont pas le fait d'un seul bord politique. Tout cela serait impossible si les élus, à tous les niveaux, devaient rendre des comptes régulièrement, en cours de mandat, à la population. S'ils étaient « révocables » par celles et ceux qui les ont élus.

Le cumul des mandats, l'accumulation sur de nombreuses années de mandats successifs favorisent cette culture d'impunité pour celles et ceux qui font « carrière » en politique. Et y aurait-il autant de candidats si l'indemnité versée aux élus était limitée au salaire médian dans le pays ? Des questions que posent le NPA et son candidat Philippe Poutou.

### Un candidat avec une fiche de paye

Philippe Poutou est un salarié, un travailleur dans une usine automobile. Il vit de son salaire, uniquement, et comme beaucoup de celles et ceux qui vivent de leur travail (ou qui en sont privés), il boucle parfois difficilement ses fins de mois. Il est loin du monde des Fillon, Macron, Le Pen qui sont nés avec une cuillère dorée dans la bouche, ou qui se sont enrichis dans le monde des affaires, ou ont profité de leurs postes politiques pour s'enrichir encore plus. C'est un militant syndicaliste qui défend au quotidien ses collègues au travail, et qui lutte au coude à coude avec eux depuis des années contre la fermeture de l'usine Ford de Blanquefort. C'est un militant politique, pour qui faire de la politique n'est pas une occasion de s'enrichir mais la meilleure façon de comprendre ce monde capitaliste, injuste et barbare, pour mieux le combattre et le renverser, en défendant le projet d'une autre société débarrassée de la misère et de l'exploitation. Ce sont ces idées, les siennes et celles des militants du NPA, que nous voulons pouvoir défendre à l'occasion de cette campagne.

Marie-Hélène Duverger

## Agenda

**Judi 16 février, réunion publique, Rennes.** Avec Philippe Poutou, à 18h30 à la Maison de Quartier de Villejean, 2 rue de Bourgogne (M° Villejean-Université).

**Judi 16 février, réunion publique, Paris.** Avec Olivier Besancenot, à 19h au Lieu-Dit, 6 rue Sorbier, Paris 20°.

**Judi 16 février, réunion publique, Clermont-Ferrand.** « Poutou doit en être ! », à 20h salle 6 Centre Jean-Richepin.

**Samedi 18 février, fête du NPA Indre, Chavin.** Avec Christine Poupin, à partir de 17h à la salle des fêtes.

**Mardi 28 février, réunion publique, Paris.** Avec Olivier Besancenot, à 19h30 à Culture Rapide, 103 rue Julien-Lacroix, Paris 20°.

**Judi 2 mars, réunion publique, Marseille.** Avec Philippe Poutou, à 19h au théâtre Mazenod, 88 rue d'Aubagne.

À SUIVRE SUR  
www.npa2009.org

## NPA Arguments de campagne

### Un toit c'est un droit!

#### La situation du logement s'est-elle améliorée ces dernières années ?

En cinq ans, le gouvernement n'a pas répondu à la pénurie du logement, au contraire. Face à l'augmentation de la pauvreté, il aurait fallu un plan d'urgence pour le logement social. Mais la priorité a continué à être pour les ménages plus aisés. 16 millions de personnes touchées par le mal-logement (1 habitant sur 4!), avec une augmentation des expulsions locatives (+ 33% entre 2006 et 2015), des personnes en attente d'un HLM (+ 12% entre 2006 et 2013), des assignations pour loyers ou charges impayés (+ 21% entre 2006 et 2013). Parmi ces 16 millions, 3 millions vivent dans de très mauvaises conditions – sans confort, en grand surpeuplement... – et 12 millions connaissent des difficultés diverses : froid, surpeuplement, loyers et charges trop chers... Le nombre de personnes en surpeuplement accentué a augmenté de 17% entre 2006 et 2013, + 44% de privation de chauffage pour faire face au loyer, + 42% de taux d'effort excessif. Avec 896 000 personnes sans logement personnel (à la rue, à l'hôtel, hébergées...), l'hébergement d'urgence est pour l'essentiel resté dans l'urgence, sans la volonté financée de mettre en place des logements durables pour sortir vraiment de la rue des personnes qui sont de plus en plus jeunes, avec

des enfants... Pourtant, un quart d'entre elles ont un emploi... Tout cela avec l'urgence d'accueillir aussi dignement les migrantEs.

#### Qu'en est-il des engagements pris (réquisition, construction...)?

La Fondation Abbé-Pierre à qui l'on doit ces chiffres gratifie les gouvernements Hollande de quelques petites « graines semées », mais la récolte est plus que mince et sans espoir... Rien sur les réquisitions de logements vides (2,9 millions, + 3,5% en cinq ans). La ministre verte vient de proposer une taxe, un énième dispositif fiscal, pour inciter les propriétaires spéculateurs à louer... À Paris, 100 000 logements vacants (40 000 ne sont même pas raccordés au réseau d'électricité). Le Dalo (Droit au logement opposable) a eu quelques résultats, mais le taux national de décisions favorables, qui était de 44,9% en 2008, a chuté à 28,63% en 2015, parce qu'en fait, le droit est reconnu seulement s'il y a une offre de logement possible... Des dizaines de personnes reconnues prioritaires Dalo sont expulsées. Des expulsions qui sont en hausse : 14 363 en 2015 (+ 24%) et toujours faites avec « le recours à la force publique » et sans relogement. Le 115, complètement saturé, laisse chaque jour des centaines de familles à la rue.

Côté constructions, on est loin des besoins. Après une longue baisse des chantiers, l'engagement a été pris en 2013 de 500 000 logements par an, dont 150 000 sociaux. La ministre verte avoue (en s'en félicitant!) la livraison en 2016 de seulement 440 000 dont 130 000 sociaux (incluant les « PLS » trop chers et inaccessibles à la majorité des demandeurs). Alors que les demandeurs sont au moins 1,5 million (en 2013, + 12% depuis 2006). Et les constructions ne sont pas forcément faites là où il y a demande, à cause des avantages fiscaux inventés par la droite (en ce moment, c'est le dispositif « Pinel »). Ajoutons à cela que les loyers trop chers, ça continue! Valls a remis en cause les mesures « d'encadrement » et a diminué les APL. Si le loyer est trop élevé, l'allocation baisse ou disparaît. Et elle peut être supprimée avec la prise en compte dans les revenus du « patrimoine », entendez le livret A ou le livret d'épargne populaire... et même les indemnités de licenciement! Pourtant les 30% des ménages les moins aisés consacrent au logement en moyenne 31,8% de leurs revenus, mais pour les plus riches, ce n'est que 12,5%. Au cas où on voudrait s'étonner du manque de volonté de donner enfin aux classes populaires ce droit élémentaire au logement, il suffit de voir que Valls avait installé son QG de campagne dans l'immeuble de la SNI, la boîte-pieuve d'André Yché... dont le but est de privatiser le logement social (dont le directeur général est un ancien du cabinet Duflot, sans oublier le fils Le Drian bien placé en haut du groupe).

#### Quelles améliorations pour la vie dans les quartiers populaires ?

Les gouvernements Hollande se sont moulés dans la politique engagée par leurs prédécesseurs, celle de la rénovation urbaine (ANRU). Leur objectif n'est pas de répondre au manque de logements mais de casser les concentrations populaires, répartir les populations pauvres pour faire disparaître leurs revendications. C'est ce qu'a clairement déclaré Manuel Valls quand il a annoncé en janvier 2015 sa « politique de peuplement ». Chaque opération de rénovation s'accompagne de destruction de logements qui souvent auraient pu être rénovés. Et les nouveaux logements ne s'adressent pas aux habitantEs des anciens immeubles qui sont obligés d'aller voir plus loin, ailleurs, pour se loger.

#### Quelles sont nos revendications pour une sécurité sociale du logement ?

– La réquisition des logements et immeubles de bureaux vacants;

– La construction de 200 000 logements par an vraiment sociaux et de bonne qualité, sous plafonds APL;

– L'interdiction des expulsions sans relogement;

– L'abandon des politiques de démolitions et de vente des HLM;

– La suppression de l'ANRU et l'arrêt des privatisations des offices HLM;

– Le blocage des loyers, pour aller vers des loyers ne dépassant pas 20% du revenu;

– La création d'un véritable service public de l'urbanisme et du logement, qui dispose de la maîtrise du foncier, avec la municipalisation de la propriété des sols, qui indexe les loyers sur le revenu et mette en place des conseils de locataires avec force de décisions et de contrôle chez chaque bailleur et dans chaque cité;

– L'augmentation du budget public consacré au logement, le renforcement du rôle de l'État et la remise en cause des décentralisations passées et à venir;

– La réorientation des avantages fiscaux dont bénéficie le logement privé (loi Pinel et autres) vers le logement social.



Il pensait sans doute que ses « excuses aux Français » lors de sa conférence de presse du 6 février seraient suffisantes pour reprendre du poil de la bête et faire oublier le « Pénélopegate ». Il avait même indiqué que c'était « une nouvelle campagne » qui commençait. Mais ses premiers jours de retour sur le terrain politique ressemblent à un véritable chemin de croix. Que ce soit à Troyes, à Poitiers, dans l'Essonne ou à la Réunion, les soutiens font la gueule, et les comités d'accueil – aux cris de « Fillon démission » ou de « Fillon voleur » – obligent son équipe à annuler de nombreux déplacements publics. Selon un responsable du parti, « les gens dans la rue affichent plus leur mépris que leur soutien au candidat »... Malgré cela, Fillon garde le cap sur son programme. Il n'hésite pas à dénoncer « la gabegie des emplois aidés », à s'en prendre encore et toujours au « coût du travail », à vouloir supprimer l'ISF, à instaurer l'impunité zéro en matière de sécurité, reprenant sur ce terrain-là de nombreuses propositions du FN... Bref, il reste droit dans ses bottes. Inflexible. Son sort judiciaire est toujours en sursis puisque le parquet national financier (PNF) n'a pas terminé son enquête et que sa mise en examen n'est pas impossible. C'est pour cela que désormais ses avocats mais aussi certains parlementaires essayent désormais de discréditer le PNF en avançant l'idée que « la séparation des pouvoirs a été malmenée dans la procédure ».

## LES RÉPUBLICAINS Affaires de famille

*Meetings reportés, déplacements annulés, contact direct avec les « Français » limité... Fillon n'arrive pas à relancer sa campagne. Plus que jamais, le candidat des Républicains vit au jour le jour, dans l'attente d'une décision de justice.*



Le candidat sur son siège éjectable... PHOTOTHÈQUE ROUGE/LAURENT TULASNE

### SOS candidat en sursis...

Sur un plan plus politique, même si Fillon répète à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas de « plan B », pas de solution de remplacement, certains de ses « amis » préparent déjà la suite, et la fronde interne semble reprendre de la vigueur. Lundi 13 février au soir, 17 parlementaires dont Morano, Goasguen et Fenech se sont réunis pour faire le point. Ils ont « fait le constat que nous ne pouvons plus faire campagne sur le terrain, nous sommes face

à une situation désastreuse pour notre famille politique ». Ils en appellent donc au bureau politique de leur parti, pour statuer sur le sort du candidat. Fenech demande ainsi à Fillon de « prendre ses responsabilités »...

Seul solution pour Fillon, attendre patiemment le 17 mars prochain (date limite pour le dépôt des parrainages au Conseil constitutionnel) en priant en bon catholique que la décision judiciaire n'intervienne pas d'ici là... Autrement

dit, après cette date, plus de plan B puisque si Fillon se retirait, il n'y aurait pas de candidat possible des Républicains à l'élection présidentielle!

Avec en toile de fond Sarkozy qui vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel par le juge Tournaire pour le financement illégal de sa campagne de 2012, mettant encore plus à mal le principal parti de la bourgeoisie (comme vient de nous le rappeler Gattaz).

Le « Pénélopegate », tout comme les affaires Bygmalion, Cahuzac... nous renforcent dans notre volonté de défendre, dans cette campagne présidentielle et au-delà, des exigences démocratiques élémentaires pour balayer ce système corrompu : suppression de la Présidence de la République et de ses pouvoirs exorbitants, suppression du Sénat, instauration de la proportionnelle intégrale, droit de vote et éligibilité à toutes les élections pour les résidents étrangers, interdiction du cumul des mandats limités à deux consécutifs dans la même fonction, indemnité correspondant au salaire moyen d'un ouvrier ou d'un employé... Bref, au-delà de son personnel cramé, mettre enfin à bas cette 5<sup>e</sup> République elle aussi totalement carbonisée.

Sandra Demarcq



## En action!

**Albi (81) Avec notre candidat.** Jeudi 2 février, une quarantaine de personnes, dont beaucoup de jeunes rencontrés sur le terrain de la lutte antifasciste, de la défense des sans-papiers ou contre le projet de Sivens, se sont déplacés pour la réunion publique.

Une première intervenante, Bérengère, a relaté les actions entreprises pour reloger des sans-abris au travers du collectif « CAAT » (Collectif autogéré avec toit). Puis Philippe Poutou présente quelques axes du programme du NPA : critiques du revenu universel, pour un salaire à vie, 32 heures, service public de l'énergie, interdiction des licenciements, égalité des droits... La discussion avec la salle a abordé les questions de l'antiracisme, des stratégies à suivre pour enrayer le discours du FN, les parrainages et les consignes de vote...

Un débat riche et intéressant à l'issue duquel des contacts ont été pris avec les jeunes présents. Une soirée qui fait du bien, conviviale et militante. On ne lâche rien!

### Nancy (54) 130 personnes en réunion.

Mercredi 8 février, Philippe Poutou s'est exprimé au tout nouveau Palais des Congrès de Nancy, plus habitué à recevoir les séminaires du patronat que les voix de l'anticapitalisme... Les trois semaines d'engagement intense de la petite équipe militante locale ont porté leurs fruits : 130 personnes (nous en attendions tout au plus 80).

La réunion a débuté avec les interventions d'un camarade jeune et d'un ouvrier de PSA, tous deux au NPA, et de deux militantEs en lutte contre le site d'enfouissement nucléaire à Bure. Philippe s'est ensuite exprimé pendant une heure devant un public attentif, développant les différents axes de notre programme. De nombreuses questions ont été posées sur la précarité, le revenu universel, la réduction du temps de travail, le féminisme ou l'internationalisme, permettant de développer des points moins abordés par notre candidat.

Une réunion très positive donc, qui a permis de revoir des camarades et de noter plus d'une vingtaine de contacts, dont plusieurs jeunes et étudiantEs.

### Lille (59) Succès de la réunion avec Philippe Poutou.

Vendredi 10 février, 150 personnes sont venues pour discuter des revendications nécessaires pour rompre avec le capitalisme qui nous asphyxie un peu plus chaque jour. Loin des magouilles financières de la droite et de l'extrême droite, loin des discours incantatoires nous demandant de faire confiance à l'unE ou à l'autre, nous avons débattu de ce qui est urgent d'exiger pour touTEs celles et ceux qui travaillent, sont privés d'emploi, jeunes, retraitéEs, ainsi que de la nécessaire solidarité. Philippe Poutou est d'ailleurs venu plusieurs fois à Calais manifester son soutien aux migrantEs.



Dans cette élection présidentielle, nous avons besoin d'un porte-voix, mais c'est par de grandes mobilisations que nous pourrions arracher le partage du travail, l'égalité entre touTEs, l'arrêt de l'état d'urgence et des violences policières... Nous avons déjà prévu d'autres réunions publiques pour en discuter : la prochaine portera sur les revendications écologiques et la lutte contre le nucléaire organisée avec nos voisins belges.

### Quimper (29) Avec Christine Poupin, anticapitalistes et antiproduktivistes!

Vendredi 10 février, dans une salle superbement décorée par l'expo photos de notre camarade Anthony, Christine Poupin, porte-parole du NPA et de Philippe Poutou, a développé les dangers imminents que le capitalisme fait courir à l'humanité et à la planète « parce que tout est lié à la nature même du système capitaliste et à sa course effrénée aux profits ». Devant une bonne quarantaine de personnes, elle a insisté sur la nécessaire rupture avec le modèle de croissance capitaliste, les énergies fossiles, le nucléaire... Michel, camarade paysan du NPA, y expliqua son souci d'une vraie alternative en lien avec la défense des services publics et la solidarité avec la condition ouvrière, en particulier dans l'agroalimentaire. Un témoignage fort et émouvant. Marie nous parla de son combat contre les OGM ainsi que les dégâts déjà en cours contre la biodiversité cultivée. En procès pour arrachage de colza dans la région de Dijon (avec 67 autres faucheurs), elle a refusé le prélèvement ADN et se bat contre ce fichage (qui concerne plus de 2 millions de personnes). Nous avons aussi lu une émouvante lettre ouverte au préfet de notre ami Gilbert, blessé lors de la violente charge des CRS à Quimper quelques jours plus tôt.

## Les Nôtres



### Yves Lefrançois

**Y**ves, tu as choisi de quitter la vie à 60 ans parce que tu étais enserré par une maladie incurable.

Elle te diminuait physiquement mais pas mentalement et tu ne l'as pas supporté. Tu as donc poussé au bout le principe intransigeant de liberté que tu portais haut depuis plus de quarante ans de militantisme tous azimuts...

Entré très jeune en 1972 à la LCR jusqu'au milieu des années 1980, après une période comme sympathisant, tu étais revenu peu avant la création du NPA.

De tous les combats, de toutes les manifs, de toutes les grèves à La Poste où tu étais un pilier très actif du syndicat SUD (dès sa création dans le Val-d'Oise), tu étais intransigeant avec la défense de ta classe. Tes aspects parfois très tranchés quand il s'agissait de défendre ce en quoi tu croyais profondément, cachaient aussi une grande sensibilité d'où émanaient l'humour et une personnalité de joyeux drille amoureux de la vie sous toutes ses formes.

Vive la vie, l'art, l'amour, la liberté et la révolution, comme tu aurais pu le proclamer, camarade, ce vocable que tu adorais. Hasta la vista, « Hasta la victoria siempre! » compa, tu restes niché dans nos cœurs et nous nous associons à la peine de ta femme, tes enfants, ta famille et tes amis.

Tes camarades

## PCF Les jeux sont faits, rien ne va plus...

**O**n se souvient que Pierre Laurent avait réussi, lors de la conférence nationale consacrée à la présidentielle et au vote des militantEs qui avait suivi, à trouver une courte majorité pour le soutien à Mélenchon. Cela contre l'avis de Chassaigne qui, lui, souhaitait une candidature PCF... mais voulait surtout préparer une alliance avec le PS en vu des législatives. Le texte adopté à cette occasion précisait quand même que la situation pouvait changer... Et c'est donc ce qui est arrivé avec la victoire d'Hamon.

### La clarté dans la confusion

Dans une interview accordée au journal *Politis*, le secrétaire général du PCF est plus clair dans sa confusion... Il confirme que le résultat de la primaire du PS pourrait changer les choses : « Les jeux n'étaient pas faits, et les électeurs de gauche ont beaucoup de choses en commun ». Il faudrait arriver « à un contrat de majorité à gauche », donc « chercher les voix du rassemblement », avec en particulier un accord de partis. Et sur ce point, Pierre Laurent de préciser : « Nous avons effectivement une divergence avec Mélenchon ». Comme pour (se) rassurer, le secrétaire national précise que « Jean-Luc Mélenchon est notre candidat à la présidentielle. Moi, je ne fais pas de la politique fiction sur les semaines à venir ». Puis plus loin, de dévoiler son jeu : « Nous considérons que les législatives sont d'égale importance avec l'élection présidentielle. (...) Le maintien de ce préalable [la signature par les tous les candidats

Depuis sa conférence nationale, le PCF connaît une crise publique sans précédent. Une crise amplifiée ces derniers jours par le résultat un peu inattendu de la primaire du PS et de ses alliés...

d'une Charte élaborée par La France insoumise et Mélenchon], qui n'est pas acceptée par des communistes et ni par les autres composantes qui soutiennent Mélenchon, n'est pas raisonnable ».

Pierre Laurent vante ensuite le rôle irremplaçable qu'auraient des députés communistes... et le désastre que ce serait d'avoir des face-à-face entre les candidats du PCF et ceux de La France insoumise. Et d'avouer enfin qu'il ne sait pas s'il y aura un accord national mais que « ce problème pourra se résoudre par la discussion dans un très grand nombre de circonscriptions »...

### Combien de divisions?

En fait les communistes sont complètement divisés. Certains soutiennent Mélenchon sans l'aimer... mais pour éviter au PCF un résultat désastreux. D'autres préféreraient une candidature issue du parti soit par sectarisme soit pour pouvoir s'allier au PS pour les législatives, et font logiquement pression aujourd'hui pour un rapprochement avec le candidat issu de la primaire du PS. D'autres, écoeurés, s'abstiendront, voteront blanc ou extrême gauche, en désespoir de cause... La dernière réunion commune avec le PCF et le PG qui s'est tenue il y a deux semaines n'a pas donné grand chose, et aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion... En fait



Entre présidentielle et législatives, son cœur balance? PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB

## PASSER DE L'HÔPITAL PUBLIC À UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ GLOBAL

*Compromis de 1945, la création de la Sécurité sociale a posé le principe du remboursement à touTEs de l'ensemble des soins.*

**C**ela a permis de passer de «l'assistance publique» assurant des soins rudimentaires aux plus pauvres à un hôpital public qui garantit à tous, gratuitement, des soins de qualité.

### Un service public limité à l'hôpital

Ainsi, a pu se développer un vaste réseau d'établissements publics, allant du petit hôpital local au CHU avec un plateau technique de pointe, en passant par les centres hospitaliers de proximité ou «généralistes», les établissements spécialisés en psychiatrie ou pour personnes âgées (voir encart sur les établissements de santé).

Par leurs urgences, toujours plus sollicitées, les établissements hospitaliers garantissent également l'accès sans délais à des soins gratuits, de proximité et de qualité.

Mais, sous la pression d'un puissant lobby médical, les soins hors hôpital, «en ville», sont restés très largement dominés par les médecins et professionnels libéraux. Et les éléments de service public existant hors des établissements hospitaliers sont limités : dispensaires ou centres de santé dans certaines communes, PMI pour la petite enfance...

Seule la psychiatrie publique fait exception. À partir de 1960, sous le nom de «psychiatrie de secteur», une réponse publique globale s'y est organisée. Elle met à la disposition d'un «secteur» de la population (60 000 habitants) une seule et même équipe de soins travaillant à la fois dans et hors l'hôpital (centres médico-psychologiques, hôpitaux

de jour, visites à domicile...). Mais ce modèle est en cours de démantèlement.

### Médecine libérale et financement socialisé

La coexistence d'une médecine libérale très majoritaire et d'un financement socialisé n'a cessé d'être conflictuel.

C'est avec beaucoup de réticences que les médecins libéraux ont fini par accepter (en 1960!) le «conventionnement» avec la Sécurité sociale, pour eux synonyme de tutelle «étatique». Ils ont continué à défendre avec acharnement la «liberté d'installation», pourtant synonyme de répartition inégalitaire des médecins sur le territoire, de «déserts médicaux», et la liberté tarifaire. Les dépassements d'honoraires sont pourtant une cause essentielle de renoncement aux soins, en particulier chez les spécialistes. Enfin ils ont tout fait pour bloquer l'application du tiers-payant timidement instauré par Touraine.

### Les chemins de la privatisation

L'offensive de privatisation, menée avec constance par les différents gouvernements, notamment les lois Bachelot (2009) et Touraine (2015), poursuit un double objectif.

D'un côté, elle diminue la place du financement public et socialisé (la Sécurité sociale) pour les soins de ville. Ainsi, l'assurance maladie n'en rembourse plus aujourd'hui que 54%...

De l'autre, les missions et les moyens de l'hôpital public sont eux aussi en constante réduction : restructurations et regroupements au sein de Groupements hospitaliers de territoires, fermeture d'établissements de proximité, en particulier des services d'urgence. Sous la houlette des assurances privées et des mutuelles, se prépare la mise en place de réseaux de soins concurrentiels pour les soins hors hôpital.

À l'inverse, la perspective que nous défendons est le renforcement et l'extension du service public, en confortant la place et les financements de l'hôpital public, et en développant un service public de santé hors de l'hôpital, financés à 100% par la Sécurité sociale.

J.C. Delavigne

## ENTRE CONTRE-RÉFO

# UN SYSTÈME DE SOINS LA CROISIÉE DES CHEMINS

*Une épidémie de grippe qui n'a pas de fin dans laquelle les politiques d'austérité ont plongé le système de soins. C'est l'urgence.*

Dossier réalisé par la

## PUBLICS ET PRIVÉS: LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

*En France, il existe trois catégories d'établissements de santé.*

**Les hôpitaux publics** restent le pivot du système de soins. Ils totalisent 62% des lits d'hospitalisation à temps plein et 57% des places d'hospitalisation à temps partiel. Ils forment un réseau très large, allant des hôpitaux locaux et des centres hospitaliers de proximité aux CHU, en passant par les établissements de psychiatrie publique, les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publiques. Leur personnel médical et non médical a un statut public (mais la précarité – les contractuels – s'y est beaucoup développée). Si les missions et l'activité de l'hôpital public ne cessent d'augmenter, ses moyens régressent : leur part dans les dépenses de santé, qui était de 43% en 1983, n'était plus en 2010 que de 36%...

**Les établissements privés à but «non lucratif»**, auxquels appartiennent notamment les centres de lutte contre le cancer, détiennent 14% des lits d'hospitalisation à temps plein et 18% des places à temps partiel. Leur statut est associatif ou mutualiste. Ces établissements n'ont pas d'actionnaires. Leur personnel relève de conventions collectives.

**Les établissements privés «à but lucratif»** (23% des lits d'hospitalisation, 24% des places) sont des établissements commerciaux. Ainsi les cliniques privées, qui versent des dividendes à leurs actionnaires. Leur personnel est libéral ou relève de conventions collectives. Autrefois propriétés des médecins et chirurgiens qui y intervenaient, les établissements commerciaux appartiennent à de grands groupes. Ils concentrent leur activité sur les actes les plus rentables (actes chirurgicaux bénins), laissant les actes les plus lourds et non rentables aux hôpitaux publics.



## QUEL SERVICE PUBLIC DE SANTÉ DE PROXIMITÉ?

*La santé, ce n'est pas seulement la possibilité de se soigner. En France, théoriquement, les soins sont les mêmes pour tous, notamment pour les pathologies graves...*

**P**ourtant, un ouvrier a une espérance de vie de 7 ans inférieure à celle d'un cadre. Le travail, l'alimentation, le stress, la consommation d'alcool et de tabac, la sédentarité, le niveau d'information, le pouvoir sur sa vie... autant de facteurs qui expliquent ces différences. La médecine générale, qui est au plus près des patients, de leur vie quotidienne, de leurs difficultés, devrait être au cœur de cette médecine globale, mêlant médecine de soins, de prévention, sociale et environnementale, avec les habitants comme acteurs de leur santé. Le choix du paiement à l'acte, de la médecine libérale, tourne le dos à cette obligation pour la santé de tous, renforcée par la montée des pathologies chroniques et sociétales, et le vieillissement de la population. La médecine libérale est en crise. Moins de 10% des jeunes médecins s'installent en médecine générale. 56 heures par semaine ; une pratique qui fait toucher du doigt les difficultés quotidiennes des patients, mais sans moyens réels d'y porter remède ; des relations difficiles avec la médecine hospitalière ; une pression incessante des caisses pour réduire les dépenses... Et des déserts médicaux ; des difficultés



Sans parler des mutuelles et assurances, qui, dans l'optique de l'abandon à la mode Fillon de la couverture par la Sécu du «petit risque», rêvent de conventionner directement les médecins à leurs réseaux de soins, pour rentabiliser leur «investissement santé», même si cela sera synonyme d'exclusion des soins, et de médecine à autant de vitesses que de contrats d'assurance.

### Pour des centres de santé publics

Ni paiement à l'acte ni maîtrise comptable, pour le droit à la santé pour touTEs, il faut un service public de santé de proximité. Avec des centres pluridisciplinaires qui rassemblent tous les acteurs de la santé (généralistes, spécialistes, dentistes, labo et radiologie, nutritionnistes, infirmières, kinés, accueil psy... mais aussi usagerEs) pour donner des soins gratuits, réaliser des actions d'information et de prévention, assurer au plus près la permanence des soins pour désengorger les urgences. Des centres intégralement financés par l'assurance maladie, et non laissés au bon vouloir de financements locaux. Tiers-payant généralisé, interdiction des dépassements, centres de santé publics de proximité assurant soins et prévention, démocratie sanitaire, formation et information médicale indépendante des trusts pharmaceutiques... Un espoir pour l'avenir de la médecine de ville et surtout la santé de touTEs.

Frank Cantaloup

d'accès pour les plus pauvres, à cause du paiement à l'acte, des franchises, des dépassements d'honoraires, des refus de CMU et AME... Bref, ce modèle est à bout de souffle.

### Une maîtrise toujours plus comptable...

L'avenir de la médecine générale n'est pas dans le paiement à l'acte et la liberté d'installation. Car demain, avec la retraite des médecins du baby boom, il n'y aura plus de médecin à la campagne ni au pied des tours. Elle n'est pas non plus dans l'ajout au paiement à l'acte d'un étage de «rémunération sur objectif de santé publique», la ROSP, dont les critères ont plus à voir avec la maîtrise comptable des dépenses de santé qu'avec une vraie politique de santé publique. Une ROSP, qui représente entre 12 000 à 15 000 euros par an et par médecin cette année, mais qui de plus en plus demain exigera réduction des arrêts maladie et limitation des prescriptions.

# ARMES ET SOINS POUR TOU-TE-S

# ME À ÉE INS



*« Rien d'exceptionnel a été le révélateur de la crise d'austérité et de privatisation placent l'hôpital public et son avenir qui est aujourd'hui en question. »*

*commission nationale santé sécu social du NPA*

## LES CENTRES DE SANTÉ, CHAQUE JOUR PLUS LOIN DU SERVICE PUBLIC

*Le concept de centre de santé, coordonnant différents services d'hygiène, de prévention, de soins et de service social, est apparu au début des années 1900, souvent à l'initiative de municipalités...*

**L'**objectif était de répondre à des besoins de santé publique, de prendre en charge la prévention, les soins pour des populations souvent en difficulté économique et sociale. Ces structures se sont toujours heurtées au monde de la médecine libérale, qui dans sa majorité leur est hostile, y voyant des concurrents subventionnés employant des professionnels de santé salariés.

À côté de ce type de centre de santé sont apparues des structures avec des gestionnaires divers : mutuelles, associations, comités d'entreprise. Les difficultés d'accès aux soins, qu'elles soient d'ordre financier en raison de dépassements d'honoraires, ou géographiques avec l'extension des déserts médicaux, ont fait ressurgir la nécessité de formes d'exercice regroupé des professionnels de santé, certes en créant des centres de santé dans certaines régions, mais également en favorisant par des mesures incitatives le regroupement de libéraux dans des Maisons de santé pluri-professionnelles.

Au fil du temps, le concept de centre de santé a changé de nature. Des cabinets de consultants ont mis au point un modèle économique de centre de santé qui permet un équilibre financier à condition de combiner certaines spécialités médicales très productrices d'actes

techniques rémunérateurs plutôt que de consultations.

### Le marché a pris le dessus...

Ce modèle, plus orienté dans la recherche de l'équilibre économique que dans la réponse aux besoins de santé d'une population, a été mis en application dans certains centres de santé gérés par des mutuelles, des associations, allant même jusqu'à la création de centres dits « low cost », notamment dans le domaine dentaire où les techniques de gestion, de management et de soin, ont abouti à des pratiques douteuses.

Les dérives marchandes de certains, aidées par un système de distribution de soin qui rémunère les structures et les professionnels de santé au nombre d'actes effectués, ont éloigné les centres de santé de leurs objectifs de santé publique et

d'une prise en charge globale des individus dans leur environnement géographique, biologique, économique et social.

Fort de la montée en puissance des assurances complémentaires encouragées par le gouvernement socialiste et sa loi sur les réseaux de soins, le marché a pris le dessus. Il s'est emparé de ces structures, devenues des entreprises de production d'actes de soin, éloignant un peu plus cette possibilité d'un service public de santé libéré du poids des objectifs de rentabilité et consacré au bien-être et au bien-vivre des populations. Pourtant les centres de santé pourraient être des postes avancés de ce service public, proches des populations, adossés à des structures hospitalières et complémentaires des cabinets de ville.

**Fred Albi**

### SECTEUR 2 : DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES CONTRE ACCÈS AUX SOINS

En 2010, un médecin sur quatre en moyenne exerçait en secteur 2 à « honoraires libres » et facturait des compléments d'honoraires non remboursés par l'assurance maladie.

Cette proportion est nettement plus élevée parmi les médecins spécialistes, avec plus de 4 médecins sur 10. Un chiffre qui varie selon les spécialités : 58% pour les chirurgiens libéraux, plus de 50% pour les ORL, ophtalmologues ou gynécologues...

Le dépassement moyen facturé est ainsi passé de 25% à 54% entre 1990 et 2010. (Source CNAM)

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

**Entretien.** *Quelle peut être la place des patients et de leurs associations dans le système de santé et dans les luttes pour le défendre ? Nous avons demandé son avis à notre camarade **Jacques Giron**, médecin hospitalier, à partir de sa pratique avec les militantEs d'Act Up à Toulouse.*

### Comment as-tu été amené à rencontrer les militantEs d'Act Up à Toulouse ?

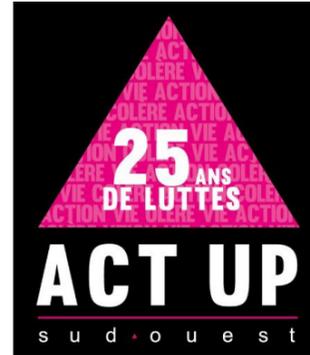
Nous nous sommes retrouvés dans les combats que nous avons menés ensemble au sein du comité de défense de l'hôpital public, et dans des actions avec la CGT santé et SUD pour la défense de l'IVG. Cela a nourri des discussions.

### Comment définissent-ils le rôle de leur association ?

Une association comme Act Up a pour mot d'ordre « information = pouvoirs ». Elle défend la notion d'usagerEs experts de sa pathologie. En effet, l'histoire de la lutte contre le sida a montré la réappropriation du savoir par les malades afin de pouvoir agir tant sur ceux qui ont le pouvoir de voter les lois pour permettre l'accès aux soins et aux droits, que sur le monde médical et sur celui de la recherche pour obtenir par exemple l'accès précoces aux molécules.

### Comment cela s'est-il traduit à Toulouse ?

Act Up a investi la défense de l'hôpital La Grave et rejoint le comité de défense de l'hôpital public, parce que cet hôpital accueillait le centre



de dépistage, les consultations VIH et les PASS<sup>1</sup>. Du point de vue du patient, il était hors de question de laisser transférer ces services en dehors du centre ville, où ils auraient été beaucoup plus difficiles d'accès. Pour eux, la notion de service public et d'égalité d'accès sur le territoire de proximité des soins est essentielle.

Le comité de défense de l'hôpital public est important parce que c'est un lieu d'expertise, d'échange, qui permet d'acquérir du savoir sur le fonctionnement de l'hôpital, sur le décodage des lois sur la santé, sur le fonctionnement de la sécurité sociale et de son financement. Pour Act Up, la lutte pour la défense du

système de santé en général et de l'hôpital public en particulier doit se mener avec tous les acteurs : usagerEs et personnels soignants et non soignants. Ils refusent aussi de se limiter à la seule défense des services en charge du VIH (le suivi des personnes séropositives se fait à 90% au sein de l'hôpital) sans tenir compte de la défense de l'hôpital. C'est la globalité de l'hôpital et de la Sécurité sociale qui doit être protégée.

### Quels sont leurs modes d'action ?

Les militantEs d'Act Up visent à la fois par leurs actions les centres de décisions politiques nationaux et régionaux, ainsi que les institutions telles que l'Agence régionale de santé (ARS). Ils agissent également sur le terrain auprès des directeurs d'hôpitaux ou des médecins chefs de service. Leur interpellation se fait soit par des réunions avec les personnes concernées, par des communiqués de presse, mais aussi par des occupations, le tout relayé par les médias.

### Propos recueillis par un correspondant

<sup>1</sup> - Permanences d'accès aux soins de santé, créée par la loi Aubry de lutte contre les exclusions.

## DES MIGRANTS EXCLUS DES SOINS

*La droite et le Front national attisent le fantasme de milliers de migrantEs et d'étrangers pillant la Sécurité sociale et submergeant les services hospitaliers...*

**T**out cela est à l'opposé de la réalité : celle d'une très grande difficulté d'accès aux soins pour cette partie de la population. Quant à l'Aide médicale d'État (AME), dont le FN et Fillon demandent la suppression, elle ne représente que 0,7% des dépenses d'assurance maladie...

### Des milliers de migrantEs sans couverture médicale

Il s'agit soit de personnes arrivant pour la première fois et n'ayant pas trois mois de présence sur le territoire, soit de personnes éligibles à l'AME mais pour lesquelles la complexité du dossier à déposer est un obstacle.

Sans couverture médicale, comment se soigner ? Il existe deux possibilités : les centres de soins humanitaires et les PASS (permanences d'accès aux soins de santé) à l'hôpital public.

Les centres de soins humanitaires militants comme ceux du Comède (Comité médical pour les exilés) ou de Médecins du Monde (les Caso, Centres d'accueil de soins et d'orientation, 20 en France) ne font que se substituer aux carences du droit commun et sont tous surchargés. Les PASS existent en principe dans tous les hôpitaux depuis la loi sur l'exclusion de 1998. En réalité, le tableau est moins idyllique : Ainsi, en Île-de-France, sur 16 PASS, seules 5 ou 6 sont fonctionnelles, avec de nombreux dysfonctionnements... De plus, il existe une méconnaissance du dispositif au sein même de l'hôpital, l'interprétariat y est limité, et le personnel médical insuffisant et débordé. Les patients ne sont souvent pas prévenus qu'il



Dans la Jungle de Calais : « Welcome to Médecins du Monde's clinic ». DR

faut demander un « bon PASS » pour obtenir la gratuité des prescriptions. Enfin, il y a refus de prise en charge immédiate pour des pathologies lourdes, comme des cancers. Ajoutons que la pression est de plus en plus forte pour se préoccuper des comptes de l'hôpital et de la solvabilité, ce qui serait, paraît-il la nouvelle « éthique » du bon médecin !

### Même avec l'AME, se soigner n'est pas si simple

Obtenir l'Aide médicale d'État est difficile : outre les trois mois de résidence en France à justifier, il faut avoir des papiers d'identité qui sont souvent perdus au cours du trajet migratoire. Il faut aussi donner une adresse, ce qui est compliqué quand l'hébergement est précaire (à la rue, dans un squatt, etc.).

Même une fois obtenue, l'AME est refusée par 37% des généralistes et par tous les spécialistes qui pratiquent les dépassements d'honoraires. Les soins d'optique ou les prothèses dentaires ne sont pas pris en charge, et l'accueil n'est pas toujours bienveillant car la carte d'AME est stigmatisante.

Face aux scandaleuses campagnes du FN et de la droite pour la suppression de l'AME, qui représente pourtant un montant dérisoire des dépenses de santé, nous réclamons au contraire la prise en charge à 100% pour toute personne résidant en France. Cela relève d'une éthique de solidarité, du respect du droit à la santé égal pour tous, et d'une politique de santé publique efficace.

### Christian Bensimon

<sup>1</sup> - Voir revue Agone n° 58 article : « Logiques de tri et discriminations à l'hôpital public »

## MONTREUIL/ROSNY-SOUS-BOIS (93) Travailleurs immigrés sous pression policière, stop!

Samedi 4 février, 300 manifestantEs se sont rassemblés place de la mairie à Montreuil pour protester contre les attaques sournoises dont sont victimes les travailleurs immigrés tant à Montreuil qu'à Rosny. Les associations de défense ont pris la parole, puis une manifestation a pris le chemin de Rosny.

À Montreuil, le foyer de la rue Bara qui hébergeait 800 travailleurs, pour 470 places (!), est en partie fermé. Il doit être détruit sans que sa reconstruction ne soit sérieusement évoquée. Pour forcer les derniers résidents à quitter les lieux, la police multiplie les contrôles aux abords du foyer. Pire, une vingtaine de travailleurs immigrés et français, qui avaient trouvé un hébergement provisoire dans les locaux de l'association «Salamatane» (restauration, travail social, travail artistique...), ont été expulsés. C'était au pire moment de la vague de froid de janvier: la nuit, la température fleurait avec les -8 degrés! Depuis, ils campent dans des tentes sur le trottoir, dans des conditions infernales, mettant en jeu leur santé et peut-être leur vie. Dans ce cas, tout comme avec douze familles roms l'été dernier, c'est la mairie PCF/Front de gauche qui est à la manœuvre, aidée par la milice municipale...



En manifestation dans les rues de Montreuil. DR

### Harcèlement policier à répétition

À Rosny-sous-Bois, ce sont les habitants du foyer de la rue Allemane qui se font contrôler quotidiennement. Ce foyer comporte 330 chambres individuelles, mais c'est un millier de personnes qui y logent dans des conditions tout à fait indignes. Évidemment, ces guet-apens sont installés aux abords du foyer et frappent les travailleurs – avec ou sans papiers – au moment des départs ou des retours du boulot. Les objectifs de ces harcèlements sont évidents: remplir les quotas d'interpellation sans trop se fatiguer, et créer un sentiment d'insécurité parmi une population déjà très précarisée.

Le courage de la police commence à devenir légendaire en France. Des centaines de jeunes et de moins jeunes tabassés au printemps pendant la lutte contre la loi El Khomri, la mort d'Adama dans une gendarmerie, le viol de Théo par quatre policiers... Le PS a laissé ses chiens en liberté, et c'est toute la classe ouvrière qui aujourd'hui se fait mordre.

Correspondant

## QUIMPER (29) Violences policières contre les antifascistes

Après une conférence à Nantes, Le Gallou, dignitaire du FN puis du MNR, «théoricien» du racisme, du refus de l'immigration et du vivre ensemble, est venu à Quimper samedi 4 février présenter son dernier pamphlet raciste et islamophobe... Mais c'était sans compter sur la détermination des antifascistes en Cornouaille.

Dès 19 heures, nous étions une bonne centaine à proximité de la salle qui l'accueillait pour clamer «Bienvenue aux migrants», «Bretagne ouverte et solidaire» ou «Le fascisme ne passera pas»... Sauf que les sbires d'extrême droite étaient bien protégés par une forte escouade de CRS qui n'ont eu de cesse de vouloir faire refluer les antifas, dont des militantEs de NPA, du PCF, de la CNT, d'Ensemble, de l'UDB, de Breizhistance, et bien entendu de très nombreux jeunes. Après un face-à-face de près d'une heure et prenant



Pas de fachos dans les quartiers, pas de quartier pour les fachos! DR

prétexte de quelques visages emmitoufflés, les CRS ont chargé, dans un espace restreint et avec une rare brutalité, le rassemblement des antifascistes. Frappant et cognant à tout va, ils ont

occasionné des blessures et interpellé trois personnes...

### La police et le préfet ont choisi leur camp

Une fois de plus, alors même que le «service d'ordre» de

Le Gallou se pavanait en faisant des menaces, bien à l'abri des CRS, ces derniers n'ont eu qu'un seul objectif: provoquer et mater les antifascistes.

Alors même qu'il y a encore quelques mois, les fascistes identitaires ont défrayé la chronique locale en s'attaquant violemment à des jeunes, des immigrés et des bars ciblés, la police sur ordre du préfet a une fois de plus montré son vrai visage: permettre à la haine, à la xénophobie et au racisme de distiller son poison en empêchant la solidarité avec les migrantEs de s'exprimer!

Thomas Delmonte

# LA POSTE Un accord illégitime

L'accord prétendument «d'amélioration des conditions de travail des facteurs et de leurs encadrants» vient d'être officialisé, avec les signatures de CFTD, FO, CFTC et CGC.



Des PTT à La Poste, continuité... et ruptures? PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

Un retour sur l'origine de cet accord et la mascarade des négociations doit permettre de proposer des axes de mobilisation indispensables, tant les objectifs de la direction de La Poste sont mortifères pour le métier de facteur.

### Indéniable crise sociale

La crise sociale médiatisée depuis septembre a contraint les patrons de La Poste, tout en restant dans le déni, à annoncer une initiative. C'est alors que ceux-ci ont sorti de leur poche un projet d'accord censé améliorer les conditions de travail des facteurs. Une première question à se poser: pourquoi ne concerne-t-il que ce secteur de l'entreprise? Le malaise social ne toucherait que la distribution? S'il est vrai que les actes les plus visibles de ces derniers mois concernent surtout des facteurs ou factrices, un simple

regard sur le taux d'absentéisme dans les autres secteurs montre le contraire!

Si les patrons ont circonscrit les négociations au seul secteur de la distribution, c'est parce qu'ils avaient besoin d'un texte permettant de mettre en place des organisations de travail compatibles avec leur projet de transformer totalement le métier de facteur! Même dans leur vocabulaire, il ne s'agit plus de facteurs mais de «livreurs». Pour eux, la tournée matinale du facteur distribuant du courrier et des colis, c'est du passé! Maintenant, il s'agit de livrer tout et n'importe quoi à n'importe quelle heure. Et tant pis pour les conditions de travail et l'articulation vie professionnelle / vie privée!

Les prétendues avancées des négociations peuvent au mieux être comparées à un plat de lentilles. Ainsi, le doublement des recrutements de facteurs pour 2017 est

bien insuffisant. La manière dont cet engagement est présenté par l'entreprise et les signataires est d'ailleurs malhonnête. L'accord prévoit 3000 recrutements en 2017. Les signataires se flattent de gagner 3000 emplois. Faux, puisque 1500 embauches étaient déjà budgétisées! Plus grave, ce recrutement reste inférieur au nombre de départs. Dans un contexte sanitaire aussi dégradé, comment des organisations syndicales peuvent-elles avaliser de nouvelles suppressions d'emplois?

### Du grand-guignol...

La fin des négociations était prévue mi-décembre. Devant l'absence de suffisamment de signataires, La Poste a été contrainte de poursuivre les discussions et surtout de trouver des petits arrangements entre amis avec certains. En effet, si les directions de certaines organisations syndicales avaient le stylo à la main, il n'en allait pas de même chez leurs équipes. Ainsi, même si la majorité des syndicats territoriaux de Force ouvrière était opposée à la signature, leur secrétaire général a décidé de parapher cet accord de la honte. Selon ses propres propos, ce texte peut-il améliorer les conditions de

travail? Ce n'est pas le sujet, il doit permettre à cette organisation de gagner des voix lors des prochaines élections. Ignoble, mais aussi pari périlleux!

Autre surprise, il y a moins d'un mois, la direction de La Poste indiquait à la presse que le périmètre pris en compte pour juger de la représentativité syndicale sera la branche courrier-colis... Très cohérent puisque cet accord ne concerne que la distribution... Sauf que, petit problème pour ces «stratégues», CGT et Sud sont majoritaires sur cette branche. Sud a immédiatement prononcé son droit d'opposition. La CGT, quant à elle, indiquait qu'elle consultait ses syndiquéEs. Si sa direction semblait bien timide, nombreuses de ses équipes se déclaraient favorables à l'opposition. Pour mettre fin au suspense, la direction a lors décidé de modifier le périmètre, en le portant au niveau du groupe où le tandem Sud-CGT n'est pas majoritaire. L'opposition ne pouvant plus être majoritaire, l'accord est donc avalisé! Aussi écoeurante que soit la manœuvre, elle démontre surtout que la direction n'est pas sûre d'elle. Rien n'est donc perdu!

### Place à la riposte!

Face à ce coup de force de La Poste, il est donc urgent de construire une mobilisation à la hauteur des enjeux. Facile à dire, plus difficile à réaliser; surtout dans un contexte de grande division syndicale. D'ores et déjà, Sud propose à l'ensemble des fédérations syndicales une grève sur l'ensemble de La Poste le jeudi 23 mars. Il ne peut évidemment s'agir que d'une première initiative afin de démontrer que le personnel n'est pas dupe des petites manœuvres patronales. Au-delà du travail de conviction auprès des collègues, cette échéance doit surtout permettre, sur tout le territoire, de rencontrer, de discuter entre toutes les équipes militantes opposées à la casse de la poste et du métier de facteur, que ces équipes soient de fédérations signataires ou non. Le premier objectif de cette grève pourrait être d'être plus importante que celle du 8 décembre. D'une part, cela démontrerait à la direction et aux signataires que leurs tours de passe-passe ne désarment pas le personnel. Et d'autre part, ce serait un encouragement pour les opposantEs à cet accord à travailler ensemble à la construction d'une mobilisation massive sur l'ensemble des secteurs du groupe.

Bruno Quignard

## EDF

# Privatisation et choix industriels contre l'emploi

Lors du Comité central d'entreprise d'EDF SA du 2 février dernier, la direction a annoncé sa volonté de supprimer 6% des 65300 emplois de l'entreprise (France et hors filiales) d'ici 2019.

Cela représente près de 4000 postes... alors que 2000 emplois ont déjà été supprimés en 2016!

### Le coût du nucléaire

Une accélération des suppressions de postes de travail d'autant plus surprenante que l'entreprise a de gros chantiers devant elle. D'une part, la maintenance lourde des centrales nucléaires françaises

et les incertitudes sur la fermeture de la centrale de Fessenheim. D'autre part la construction de deux réacteurs EPR à Hinkley Point, en Angleterre, véritable gouffre financier, elle aussi sujet de débats et de doutes exprimés y compris par la CGT d'EDF, pourtant peu suspecte d'être antinucléaire...

La facture des arrêts de réacteurs nucléaires enfle pour EDF qui a révisé à

## UNION EUROPÉENNE Les salariéEs à travers la crise

La crise, c'est aussi la guerre de classes. Et dans cette guerre se joue la situation des salariéEs dont divers indicateurs statistiques montrent la détérioration.

Deux chiffres concernant la France sont tombés depuis le début de l'année, et ont été montés en épingle par le gouvernement. D'abord 110 000 chômeurs de moins en catégorie A (chômeurs sans aucune activité)... mais cette baisse s'est accompagnée d'une hausse des contrats précaires : depuis début 2016, le nombre d'inscrits en catégories B et C, qui exercent une activité réduite, mais continuent de chercher du travail, a augmenté de plus de 130 000 personnes. Autre chiffre : plus de 190 000 emplois créés dans les entreprises, mais là-dessus, il y a près de 70 000 intérimaires (la proportion de CDD et de temps partiel n'est pas encore disponible).

### Recul du CDD à temps plein

Ces chiffres français s'inscrivent dans la tendance de l'Union européenne : plus de temps partiel, plus de précarité. Ainsi, entre 2008 et 2015, l'emploi total dans l'Europe des 27 a baissé de 3,9 millions de personnes, mais ce chiffre est le résultat de deux mouvements de sens contraire : un recul de 7,6 millions de l'emploi à temps plein et une hausse de 3,7 millions de l'emploi à temps partiel. En Espagne, la part de temps partiel parmi les salariés est ainsi passée de 11,4 % à 15,6 %, et pour près des deux tiers (63,4 %), il s'agit d'un temps partiel subi. L'emploi des femmes recule moins que celui des hommes durant la crise (les emplois industriels plus fréquemment occupés par des hommes ont été plus touchés), mais cette « préservation » des emplois féminins se fait au prix d'un temps partiel croissant.

Le CDI à temps plein recule pour toutes les catégories de salariés, sauf pour les 20 % les mieux payés. Pour les autres catégories, quand il y a progression des emplois, c'est sous forme de CDD et de temps partiel. Quant au salaire réel, il a clairement baissé en Grèce (de 17 %), Hongrie, Grande-Bretagne et Portugal et stagné en Autriche, en Italie et en Espagne. Dans les autres pays, notamment en France, le salaire réel a augmenté, mais il ne faut pas en tirer un diagnostic sur la situation des salariés en général : raisonner sur le salaire moyen fausse le diagnostic car celui-ci est tiré vers le haut si les salaires élevés augmentent plus vite ou si les bas salaires sont plus frappés par les suppressions d'emplois (ce qui est le cas). Autre limite, ces salaires ne tiennent pas compte de l'impact du temps partiel, or celui-ci a augmenté...

### Pas de fatalité aux reculs sociaux

Ces évolutions ne sont pas le produit de la fatalité. Au nom de la crise et prétendument pour lutter contre le chômage, les mesures adoptées dans les différents États membres de l'UE ont toutes été dans le même sens : modification du temps de travail et déréglementation de l'utilisation des contrats atypiques (CDD, intérim), précarisation accrue des contrats de travail,



Une bien belle banderole vue dans une manifestation il y a quelques mois. PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

simplification des conditions de licenciement, réduction et gel des salaires, affaiblissement des systèmes d'assurance chômage... À travers la crise se joue donc une recomposition globale au détriment des salariéEs. Quand ceux-ci s'avisent de lutter, le bâton n'est

jamais bien loin : ainsi, l'observatoire syndical européen note ce qu'il appelle le « recours à une force excessive » contre les manifestantEs. Les manifestations contre la loi El Khomri l'ont assez bien illustré...

Henri Wilno

## HSBC La course aux profits comme cœur de métier

Empêtrée dans des scandales financiers de blanchiment d'argent, de fraude fiscale ou encore dans la vente de produits financiers toxiques avec des amendes colossales à la clef, HSBC est une des plus importantes banques au monde, présente dans près de 80 pays. Des milliers de postes devraient être (re)localisés dans des pays à « faible coût/haute qualité » de main-d'œuvre.

Après un premier plan entre 2011 et 2013, qui s'était soldé par la suppression de 50 000 emplois et la vente de 70 filiales, ce second plan vise à faire 4,5 à 5 milliards de dollars d'économie par an d'ici 2017. Déjà en difficulté au 3<sup>e</sup> trimestre à cause des taux bas, les incertitudes se sont aggravées avec le vote du Brexit.

### Plan de départs «volontaires»...

Pour la France, suivant la nouvelle mode, la direction ne gère plus que des chiffres et

En 2015, HSBC annonçait la suppression de 50 000 postes dans le monde. Pour la France, le nombre de salariéEs est passé de 13 000 en 2007 à un peu moins de 9 000 en 2016.

ne parle que d'ETP (Équivalent temps plein). Elle chiffre donc le nombre de suppression à 466 alors qu'en fait 533 salariéEs sont concernés.

L'accord d'accompagnement du projet a déjà été adressé par la direction à la Direccte une première fois. Celle-ci a estimé que le projet était vide, et que les mesures financières étaient trop faibles compte tenu de la taille, du poids, et des résultats de HSBC France.

La direction a donc ouvert des négociations et toutes les organisations syndicales ont fini par signer après 15 longues réunions de négociation, avec validation par l'administration le 2 février dernier. Pour accompagner ce plan de départs volontaires, la direction a mis en place un CFCS (Congé de fin de carrière et de solidarité) permettant aux

personnes à moins de 48 mois de la retraite d'être totalement dispensées jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein payé 75 % du salaire.

### Des attaques tous azimuts

Dans le même temps, la direction prévoit d'autres restructurations : transfert de l'activité courrier (près de 20 salariéEs) au sein d'une filiale de La Poste, passage à une banque numérique avec le traitement des demandes clients à distance... Pour tenter de faire passer ces mesures, la direction tente de modifier la représentation du personnel (CE unique, diminution du nombre de CHSCT) et d'imposer le vote électronique. Les élections professionnelles prévues début mai concentreront tous ces enjeux.

Robert Pelletier

## VIOL

### Non à l'impunité!

L'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) a publié mercredi 8 février une étude sur les victimes de viol.

Cette étude s'appuie sur l'enquête « Cadre de vie et sécurité », plus précisément sur un échantillon de 290 personnes ayant déclaré avoir été victimes d'un viol dans les deux années précédant l'enquête. Dans 84 % des cas, il s'agit de femmes.

La première information est l'isolement des victimes puisque près d'une victime sur cinq n'en parle à personne, pas même unE proche. Il apparaîtrait – la taille de l'échantillon ne permettant pas de certitude statistique – que cela est d'autant plus vrai lorsque l'agresseur est un membre de l'entourage. Cela est inquiétant quand on sait que la majorité des violences sexuelles est commise par des proches. Mais cela n'est malheureusement pas étonnant, les agresseurs n'étant pas forcément tout le temps des « grands méchants », mais des hommes qui peuvent être tout à fait charmants dans les autres circonstances de leur vie sociale. Et au-delà, un avis du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) d'octobre 2016 démontrait surtout la tolérance sociale qui existe vis-à-vis des violences faites aux femmes (voir l'Anticapitaliste n° 360).



PHOTOTHÈQUE ROUGE/TAOUS

### Une plainte sur 10 donne lieu à condamnation...

Deuxième information de cette étude, seules 19 % des victimes se sont rendues au commissariat ou à la gendarmerie... et 13 % ont déposé plainte. Pour quelles raisons les autres n'ont pas fait de telles démarches ? 66 % des victimes qui ne se sont déplacées ni à la gendarmerie ni à la police déclarent que cela ne sert à rien, 62 % affirmant vouloir éviter des épreuves supplémentaires. Dans ces cas, les démarches judiciaires se révèlent bien souvent de véritables parcours et n'aboutissent pas toujours à une condamnation (on estime qu'une plainte sur 10 donne lieu à condamnation). Le rapport du HCE d'octobre dernier insistait également sur la pratique consistant à considérer les faits comme violences sexuelles (un délit) et non comme viol (un crime) afin d'éviter les longs délais en Cour d'assises...

Demière information, les victimes s'étant adressées à une association sont celles qui ont eu le plus d'interlocuteurs (médecin, psychologue, police ou gendarmerie). De quoi rappeler le rôle incontournable des associations dans l'accompagnement des victimes mais également dans la prévention des violences sexuelles. Or force est de constater que les moyens publics qui leur sont dédiés sont en baisse constante.

Il est plus que temps de rendre les violences faites aux femmes véritablement inacceptables. Cela passe par une lutte acharnée contre toute tentative de minimisation de ces faits, pour un accompagnement de qualité des victimes, et pour des moyens aux services publics et aux associations.

Abby Taro

la baisse la production et l'a conduit à réviser son résultat d'exploitation. Bien qu'ayant anticipé les contrôles sur plusieurs réacteurs, EDF n'a pas pour autant relevé sa prévision de production, compte tenu des incertitudes qui persistent. L'examen des 6 000 dossiers nucléaires, que doit conduire Areva après la découverte cet été de falsifications sur un dossier de fabrication d'un générateur de vapeur, prendra plus d'un an, et révélera probablement des anomalies. Le coût final dépendra des décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire. D'ores et déjà, le coût des arrêts forcés de réacteurs suite aux contrôles et aux falsifications de dossiers à l'usine Areva du Creusot (Saône-et-Loire) entraîne un manque à gagner d'au moins 1 milliard d'euros. Alors que le groupe est endetté à hauteur de 37,4 milliards d'euros, il

doit investir 100 milliards d'euros d'ici à 2030, notamment dans la rénovation des centrales nucléaires.

### Le coût de la privatisation

Sa fragilité financière provient avant tout de l'ouverture à la concurrence qui, en faisant chuter les prix, engendre une perte de 7 à 10 milliards d'euros par an de recettes. Avec la fin des tarifs réglementés pour les entreprises et les collectivités locales, la montée en puissance des fournisseurs alternatifs chez les clients résidentiels et la baisse des prix de marché de l'électricité, EDF a vu ses volumes de vente d'électricité et ses marges se réduire.

« Le prix est aujourd'hui le seul argument qui justifie le passage à la concurrence aux yeux des clients », notait EDF il y a un an, en réponse au droit d'alerte

économique lancé par les syndicats.

Cependant, pour l'année 2015, 2,3 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires.

### Syndicats : une logique d'accompagnement difficile à tenir

Si aucun secteur de l'entreprise n'est épargné, la direction « Commerce » est l'une des branches particulièrement concernées, avec l'annonce d'un plan de fermeture de 77 boutiques d'ici fin 2019 qui devrait à lui seul concerner 420 salariéEs.

En novembre, la CGT, FO et la CFDT ont signé un accord d'entreprise prévoyant



EDF, l'emploi en danger de mort... PHOTOTHÈQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE

des mesures financières pour accélérer des départs à la retraite et un congé de fin de carrière sur la base du volontariat, qui permettrait à un salariéE de toucher un revenu de remplacement (70 % de

permettent à l'État d'abaisser le montant de la recapitalisation de l'électricien des 4 milliards d'euros initialement prévus à finalement 3 milliards d'euros... Robert Pelletier

## ROUMANIE La rue contre la corruption et l'affairisme



À Bucarest vendredi 3 février, la fronde populaire contre la corruption. DR

Bien que peu relayée dans les médias français, la 13<sup>e</sup> nuit de mobilisation a rassemblé dimanche dernier des centaines de milliers de manifestantEs qui exigent maintenant la démission du gouvernement.

Incontestablement, le mouvement a franchi une étape. Après avoir arraché le 4 février au soir l'abrogation de l'ordonnance que le gouvernement avait essayé de faire passer en douce dans la nuit du 30 au 31 janvier, puis obtenu la démission du ministre de la Justice auteur de ce décret le 9 février, la mobilisation n'a pas faibli, exigeant maintenant la démission du gouvernement. Pour celles et ceux qui se mobilisent, il s'agit de mettre le pouvoir politique sous surveillance. «*No trust*», il n'y a plus «aucune confiance» dans le parti au pouvoir, le PSD, parti social-démocrate. Et il n'est pas dit que les manifestants aient davantage confiance dans le parti rival, le Parti national libéral (PNL), même si Klaus Iohannis, un de ses dirigeants élu président de la République en 2014, avait dénoncé le décret préparé en secret par le gouvernement et s'est montré dans une des manifestations. De son côté, le gouvernement, incapable pour l'instant de mobiliser un nombre significatif de contre-manifestants, espère sans doute un fléchissement de la mobilisation. Il a annoncé qu'il présenterait un nouveau texte de loi, mais cette fois devant le Parlement où il dirige une majorité confortable. À ses risques et périls, car le soulèvement populaire s'inscrit dans une longue série de mobilisations qui ont déjà fait chuter le gouvernement PSD précédent. Le Premier ministre d'alors, Victor Ponta, accusé par le DNA (le parquet national anti-corruption) de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale en juin 2015 avait dû démissionner en novembre 2015 après les grandes manifestations provoquées par le scandale tragique de l'incendie de la discothèque *Colectiv* à Bucarest.

### Un mouvement de fond

Ce mouvement se déroule sur fond de véritable feuilleton judiciaire et politique, la mise en examen et la condamnation de plus d'un millier de magistrats et élus, maires de grandes villes et ministres depuis la nomination à la tête du DNA en 2013 de Laura Kodruta Kövesi. Celle-ci a gagné par son courage et sa détermination – les siens et ceux de son équipe –, une popularité énorme. L'action du DNA a suscité la mobilisation de nombreuses ONG qui enquêtent bénévolement, révèlent, mettent en lumière elles aussi les comportements mafieux de toute cette classe politique. L'ironie de l'histoire, c'est que c'est ce même gouvernement qui, suivant les recommandations des instances de l'Union européenne, a prétendu mener la lutte contre la corruption... Des spots à la télévision mettent en scène les mille et une situations où les citoyens lambda doivent payer des dessous-de-table pour avoir une place à l'école pour leurs enfants, une chambre en hôpital, consulter le médecin, etc. Mais à côté de cette pratique du *bakchich* que tous les Roumains connaissent bien pour la vivre quotidiennement, il y a cette corruption de haut vol que révèlent les enquêtes et les procès du DNA : entre autres, l'attribution de marchés publics et le rachat pour une bouchée de pain et grâce à la complicité des pouvoirs en place d'une partie du parc immobilier, des forêts et des terres agricoles reprivatisées dans les deux dernières décennies.

Un trafic juteux... qui a profité à bon nombre des milliers d'entreprises françaises installées en Roumanie. **Galia Trépère**

## ÉTAT ESPAGNOL Podemos remet à plus tard la résolution de ses problèmes

Ces derniers mois, Podemos a connu un dur affrontement, porté sur la place publique via les médias et les réseaux sociaux, entre les pro-Errejón (le secrétaire politique et porte-parole au Parlement espagnol) et Pablo Iglesias (le secrétaire général)...

Cet affrontement sans débat politique clair a vite été perçu comme une lutte pour le pouvoir. On a cru, à un moment donné, à la scission : les structures cessèrent de fonctionner et le lien dans l'organisation ne fut maintenu que par 10 personnes des trois grands courants – dont deux de nos militants de *Anticapitalistas* – qui reçurent le mandat de mettre sur pied, en deux mois, l'Assemblée citoyenne de l'État espagnol (nom donné au Congrès du parti). Ceux et celles ayant partagé, durant trois ans, la direction de Podemos sur un modèle très hiérarchisé et électoraliste, avec un faible développement programmatique et des tactiques à géométrie variable sur des questions importantes, se sont mis à élaborer deux projets différents. Celui de Errejón, plus «institutionnaliste» réduit son champ d'action politique aux médias et aux parlements (central et des «Autonomies»), et son populisme cible en priorité les classes moyennes. Mais il tire un bilan critique du fonctionnement très peu démocratique et participatif du parti, y compris des tentatives de marginaliser l'opposition de gauche qu'est *Anticapitalistas*. Le projet de Iglesias cherche, lui, à rectifier l'«institutionnalisme» et la modération d'un discours visant à ouvrir un espace politique de centre gauche. Il opère, par là, un déplacement vers la gauche, mais sans mettre au clair une démarche et un



Pablo Iglesias, vainqueur mais pour faire quoi? DR

programme alternatifs. Il conserve, par ailleurs, une vision organisationnelle hiérarchisée autour de la figure du secrétaire général...

### Éléments de bilan

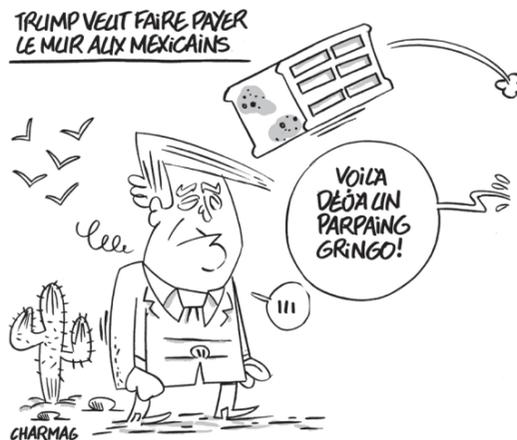
Le congrès des 11 et 12 février s'est mis en scène comme un meeting continu, avec peu de contenu politique, où les militantEs ont manifesté très largement une exigence d'unité. Il n'a résolu que la question du pouvoir : celui, désormais renforcé, de Iglesias, au détriment d'Errejón qui a subi une importante défaite politique. Mais, à l'évidence, sur son court laps de temps, le processus de préparation du congrès n'aura pas permis que soient débattus par toute l'organisation les documents politiques et organisationnels présentés. La délibération a été la grande absente du congrès. La volonté de participation a pourtant été très forte : 155 275 personnes ont voté sur les documents et les listes. C'est un succès qui dit l'intérêt que

suscite Podemos dans un large secteur populaire ressentant le besoin d'une organisation pour faire face au néolibéralisme.

Premier aspect positif de l'Assemblée : le parti a évité (pour l'instant) la division. Second aspect positif, sur le plan du résultat : le blocage d'un processus de droitisation institutionnaliste et du penchant à faire des accords systématiques avec les socialistes (PSOE) qui, en crise, soutiennent le gouvernement de droite du PP sur l'affligeant mode espagnol de la «grande coalition». Premier aspect négatif : le secrétaire général accroît ses compétences et son pouvoir. Second aspect négatif : la consolidation d'un modèle d'organisation présidentieliste et plébiscitaire qui entrave la mutation de Podemos en un parti-mouvement populaire. En revanche, et c'est très positif, l'existence, en interne, de la pluralité d'opinions est acceptée : il reste à changer la culture politique

## MEXIQUE Trump jette de l'huile bouillante sur la crise du pays

Depuis le début du mois de janvier, le gouvernement du président mexicain Peña Nieto fait difficilement face à l'explosion sociale qu'il a déclenchée en décrétant l'augmentation brutale des tarifs de l'énergie (essence, électricité, gaz) de plus de 20%...



jouer la carte de l'unité nationale contre Trump, évidemment largement détesté par l'immense majorité du peuple mexicain comme l'ont montré les manifestations anti-Trump de dimanche dernier. Le milliardaire Carlos Slim et Manuel Lopez Obrador, dirigeant du parti d'opposition de gauche *Morena*, ont tenu des discours similaires.

### Pas d'unité nationale!

Mais il y a peu de chances que cette chanson-là fonctionne en ce moment parmi les millions de travailleurs,

de toutes catégories et de toutes les régions, qui se mobilisent depuis plus de cinq semaines. Comment les convaincre de faire l'unité avec un président et des partis responsables depuis des dizaines d'années de l'appauvrissement de la population et de la «sale guerre» sociale, sous prétexte de lutte contre les narco-traficants? D'autant plus que les premiers pas de la «négociation» de Peña Nieto avec Trump ont été désastreux. Dans une conversation téléphonique, Trump a déversé un tonnerre d'insultes sur Peña Nieto et sur le peuple mexicain.

en passant de la reconnaissance de cette réalité plurielle à sa traduction démocratique en termes de pluralisme politique à tous les étages du parti.

### Une avancée pour les anticapitalistes

*Anticapitalistas* a fait un pas important dans ce congrès : tout d'abord par son grand impact dans les médias et par la reconnaissance générale que la liste «Podemos en Movimiento», qu'il a impulsée, a été la seule à maintenir un débat fraternel et respectueux. Le courant a pu faire connaître un projet politique écosocialiste et un programme utile à la construction d'un bloc social pour l'unité populaire. En second lieu, il a mené une campagne de meetings et de réunions à travers le pays décisive pour avancer dans son implantation.

Avec 13,11% des voix, ce sont plus de 20 000 militantEs qui lui ont apporté leur appui. Des candidats comme Miguel Urbán ont obtenu plus de 40 000 voix. En termes numériques et avec le handicap de ne pas disposer des moyens financiers ni de la présence médiatique des autres candidatures, tout ceci signifie une grande avancée. Hélas le système d'attribution des sièges au Conseil citoyen (organe de direction au niveau de l'État espagnol) est conçu pour renforcer la liste arrivée en tête ainsi que la seconde au détriment de la troisième et des suivantes : par ce système antidémocratique, *Anticapitalistas* n'est représenté dans cette structure qu'à hauteur de 3%, soit deux éluEs, alors qu'à la proportionnelle, il aurait dû en obtenir 10...

Quoi qu'il en soit, celles et ceux qui ont soutenu cette liste ont reçu avec enthousiasme l'avancée obtenue.

**De Séville, Manuel Gari**  
(Traduit par Antoine Rabadan)

Interitres de la rédaction

Trump lui a asséné qu'il n'avait pas besoin de son gouvernement «corrompu et incapable», ajoutant même qu'il serait «peut-être obligé d'envoyer l'armée des États-Unis au Mexique» si l'armée mexicaine était incapable de contrôler sa frontière... De quoi faire exploser de rage tout Mexicain normalement constitué... mais pas Peña Nieto qui a fait le dos rond et a demandé qu'à l'avenir, les discussions avec les dirigeants des États-Unis soient tenues secrètes!

Pour les révolutionnaires mexicains, ils se sont exprimés dans ce sens, il n'est pas question de compter sur les dirigeants politiques et économiques pour faire face à Trump et à la crise que sa politique est déjà en train d'aggraver. La seule voie est dans l'unité des travailleurs et des opprimés mexicains pour non seulement annuler les décrets de misère et les réformes ultra libérales, mais au-delà en finir avec un régime corrompu et soumis depuis toujours aux intérêts impérialistes. Beaucoup ajoutent que dans cette lutte, ils peuvent trouver de nombreux alliés de l'autre côté de la frontière, auprès de toutes celles et ceux qui se dressent aux États-Unis mêmes contre Trump et sa politique. **Fabrice Thomas**

Essais

# Toxic Story. Deux ou trois vérités embarrassantes sur les adjuvants des vaccins, Romain Gherardi

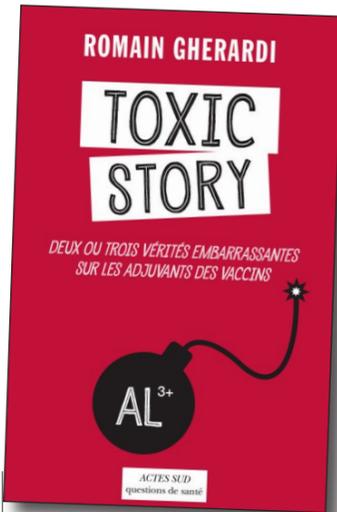
Actes Sud, 2016, 21 euros

Il devait être éliminé en quelques jours par les urines. Mais les hasards d'une biopsie ont démontré que, chez certaines personnes, il pouvait persister de longs mois, et surtout migrer vers le cerveau, où il est un neurotoxique connu...

Le livre du Professeur Gherardi se lit comme un polar, un polar scientifique très accessible, sur l'hydroxyle d'aluminium, un adjuvant utilisé pour favoriser l'efficacité immunitaire de nombreux vaccins. Les ennuis commencent avec cette lésion de myofascite à macrophages, retrouvée au niveau du deltoïde, où les injections se pratiquent depuis quelques années. Cela démontre vite que l'aluminium «avalé par les macrophages», bien loin de partir dans les urines, peut persister chez certains patients au profil génétique particulier. Rien de bien grave jusque-là. Mais cela se gâte quand tout démontre que, piégé par ces cellules de l'immunité, les macrophages, l'aluminium passe dans les ganglions, la rate... pour finir son chemin dans le cerveau où il a la mauvaise idée de s'accumuler. Et c'est l'enfer pour les patients. Avec ce syndrome fait de douleurs articulaires et musculaires intenses, d'épuisement chronique, de troubles de la mémoire qui empoisonnent la vie. Et les ennuis commencent aussi pour le Professeur Romain Gherardi, chef de service du centre expert en pathologie neuromusculaire au CHU Henri-Mondor, responsable d'une unité de recherche Inserm, auditionné par l'OMS, quand il veut faire reconnaître le lien entre l'aluminium vaccinal et ce syndrome de fatigue chronique/encéphalomyélite myalgique. Refus de soumettre ses publications aux comités de lecture des revues médicales, blocage des subventions pour les études complémentaires par l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, alors que ces études avaient été préparées avec elle, campagne de dénigrement...

## Pour une recherche libre et indépendante

Il faut dire que 41% des revenus de la revue médicale *Lancet* viennent des tirés à part, distribués par l'industrie pharmaceutique aux médecins. Jusqu'à 700 000 dollars pour le *New England Journal of Medicine*, avec ses tirés à part sur le Vioxx, responsable de milliers de morts et retiré depuis du marché! Rajoutons que trois rapporteurs de l'Afssaps sur trois ont des liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Une Afssaps qui sera d'ailleurs dissoute, emportée par le scandale du Mediator qu'elle avait couvert. L'Inspection générale des affaires sociales, l'Igas, n'hésitera



pas à déclarer à son sujet : « le doute bénéficie non aux patients et à la santé publique, mais aux firmes ». Mais le professeur Gherardi est aussi frappé par la ressemblance entre le syndrome de fatigue chronique de ses patients et le syndrome de la guerre du Golfe, qui touche près d'un soldat sur quatre sous commandement américain, 250 000 GI, mais très peu les soldats français de la division Daguet qui ont aussi participé aux combats. Il faut dire que les soldats américains ont été soumis à un intense programme de vaccination. Et nous voilà de nouveau sur la piste de l'aluminium, mais aussi sur celle d'un autre adjuvant beaucoup plus toxique, le squalène.

95% des vétérans atteints présentent des anti-corps anti-squalène! Au terme de cette enquête, avec les malades de l'association E3M, l'auteur plaide pour des vaccins sans aluminium, d'autant qu'une alternative sans danger existe avec le phosphate de calcium, et pour un financement public de recherches complémentaires. Mais il nous rappelle aussi que « cette ruse splendide, ce chef-d'œuvre de stratégie qui se nomme vaccination, sauve des millions de vies ». Un chercheur qui prend le parti de la science, d'une recherche libre et indépendante, même si cela doit déplaire à Big Pharma, voilà qui va vous plaire.  
**Frank Cantaloup**

# La révolution dans la culture et le mode de vie. Russie soviétique (1917-1927), Nicolas Fornet

Les bons caractères, 2016, 8,20 euros

Deux travers pèsent sur les représentations courantes de la Révolution russe. D'abord, sa quasi-réduction à ses aspects strictement politiques (prise du pouvoir, débats parmi les bolcheviks, etc.). Ensuite, une vision qui, pour ce qui est de la vie et de la culture des Soviétiques, réduit l'URSS à la grisaille et à la triste normalité stalinienne. Tout cela a un même résultat: occulter le formidable bouleversement social et culturel intervenu de 1917 à 1927 (année où l'on peut considérer que la contre-révolution bureaucratique est accomplie). Pour les dirigeants bolcheviks, les questions culturelles ne doivent pas être renvoyées à un futur incertain mais sont d'une importance immédiate. Sous une forme très synthétique, l'ouvrage de Nicolas Fornet a le mérite de passer en revue l'immense œuvre de transformation entreprise malgré la guerre civile et l'agression étrangère. Éducation et pédagogie, émancipation des femmes, des nationalités opprimées et des juifs, droits des homosexuels, rapports avec les religions, théâtre, cinéma, musique, peinture, architecture, etc.: tout cela est saisi par le vent de transformation impulsé par le nouveau pouvoir mais aussi par ceux et celles qui sont directement concernés. La lutte contre l'analphabétisme et pour l'éducation est une priorité: il s'agit



de donner à chacun dans les plus brefs délais la capacité de s'inscrire dans les transformations en cours. Dans la population se répand une soif de savoir et de culture tandis que beaucoup d'acteurs culturels se rallient à la révolution et acceptent des postes officiels, à l'instar des peintres Chagall et Malevitch. Nicolas Fornet n'escamote pas les difficultés auxquelles s'est heurtée cette œuvre formatrice. Le manque dramatique de moyens pèse lourdement, mais aussi les conflits entre institutions nouvelles décentralisées et administrations vite bureaucratisées. Les mesures

législatives ne signifient pas toujours la fin des préjugés et des comportements discriminatoires, tant vis-à-vis des femmes que des homosexuels. Les conflits au sein du monde culturel sont exacerbés (et par certains aspects ont une résonance encore actuels): de quel art la révolution a-t-elle besoin? Certains des partisans du nouveau régime veulent envoyer au rancart la culture classique et promouvoir une « culture prolétarienne », ce qui suscite le scepticisme de Lénine et Trotski. Les avant-gardistes, tenants des formes nouvelles parfois les plus échevelées en peinture, musique et théâtre, ont pleine liberté mais sont souvent incompris des secteurs populaires, tandis que s'y opposent les tenants du Proletkult. On peut juger que l'auteur passe un peu vite sur certaines évolutions, comme la fin progressive mais assez rapide de la liberté de la presse. Par ailleurs, les tracasseries ou les difficultés matérielles amèneront certains créateurs à quitter la Russie. Mais, au total, cet ouvrage, facilement accessible, rend compte d'une époque de bouillonnement et de progrès immenses, où comme l'a écrit le musicien Chostakovitch: « on chargeait un piano sur un camion et on allait donner des concerts dans les fabriques et les usines, les unités militaires ».  
**Henri Wilno**

# La Trompette du jugement dernier, Bruno Bauer et Karl Marx

L'Échappée, 2016, 22 euros

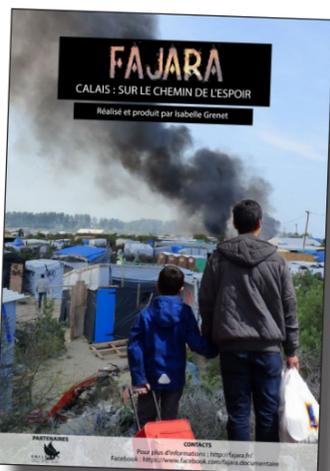
Il s'agit, tout simplement, du premier livre auquel le jeune Marx a participé. Publié comme brochure anonyme en 1841, il porte comme titre *la Trompette du jugement dernier. Contre Hegel l'athée et l'antichrist*. Il s'agit d'un drôle de canular, rédigé essentiellement par Bruno Bauer, mais avec l'aide de Marx. Sous prétexte de dénoncer au nom de la religion et de la morale la philosophie hégélienne, il s'agit d'une célébration du contenu subversif et radical des écrits du grand dialecticien. Certains journaux piétistes conservateurs sont tombés dans le panneau, en donnant leur bénédiction à cette œuvre d'un « frère dans la foi ». Mais les hégéliens de gauche – Max Stirner, Georg Jung, Mikhail Bakounine, Friedrich Engels – ont tout de suite compris qu'il s'agissait d'un brûlot visant à démontrer que l'œuvre de Hegel est animée par la haine de la religion, de l'ordre établi existant, de l'Église, des Saintes Écritures... et même de l'usage du latin. Finalement, la censure s'est réveillée et le livre fut interdit! Bien entendu, on peut trouver que l'argumentation du canular est un peu outrancière: peut-on vraiment faire de Hegel, le chantre de l'État prussien, un révolutionnaire qui « se dressa non seulement contre l'État mais aussi contre tout ce qui est positif et tout ce qui existe »? Peut-on considérer que sa philosophie était « la Révolution même », « en guerre contre l'ordre existant »?



Mais là n'est pas la question: le livre est révélateur de l'état d'esprit dans lequel les jeunes hégéliens de gauche lisaient et interprétaient leur maître. La plupart des chercheurs, à partir de Riazanov, considéraient que Bruno Bauer était le principal, sinon le seul auteur de ce tract. Mais une lettre de Georg Jung, adressée à Arnold Ruge en décembre 1841, désigne Bauer et Marx comme les auteurs. Dans une annexe de 200 pages, Nicolas Dessaux montre, par une étude très détaillée du texte, qu'on peut considérer Karl Marx comme l'auteur probable d'un tiers de l'ouvrage. Il se fonde pour cette démonstration sur des références aux auteurs préférés de Marx (Goethe, Shakespeare) et à certains thèmes marxistes: les droits coutumiers des pauvres, la vieille taupe, le fétichisme. On peut ne pas partager tel ou tel argument, mais l'hypothèse d'une participation substantielle de Marx au livre/canular semble plausible. Plus discutable me semble la conclusion de cette intéressante annexe, où Dessaux arrive à la conclusion surprenante que, de 1841 (*La Trompette du jugement dernier*) jusqu'à 1873 (la préface à la deuxième édition du *Capital*), il y aurait chez Marx « une constante dans l'interprétation » de Hegel: ce qu'il a toujours voulu, c'est simplement « clarifier, rendre visible ce que Hegel a voulu dire ». C'est passer outre, un peu trop vite, sur les profondes ruptures dans la réception de Hegel par Marx... En tout cas, notre connaissance de Marx sort enrichie de cette lecture, qui nous montre un jeune philosophe qui s'amuse royalement en jetant un canular insolent au visage de la pensée bienséante...  
**Michael Löwy**

# Documentaire

# Fajara. Calais: sur le chemin de l'espoir, Isabelle Grenet



Isabelle Grenet est une documentariste qui paye de sa personne. Quand on organise une projection, elle se déplace et vient pour raconter. Elle n'hésite pas non plus à nous accompagner sur le marché où nous distribuons des tracts annonçant la projection. Eh bien à Calais, c'est la même chose: elle s'installe plusieurs mois sur la « Jungle », de l'automne 2015 au printemps 2016. Elle entre alors en

contact avec les migrantEs, avec les militantEs des assos, tout simplement en vivant avec eux la vie de la « Jungle ». Elle éprouve la dure vie du campement soumis aux intempéries, au rythme des tentatives de passage, des interventions plus ou moins musclées des flics, au travers de la solidarité qui unit, dans la survie, les migrantEs et les militantEs. Ainsi en est-il de son film. Elle n'y défend pas un point de vue politique d'une

façon didactique. Elle montre simplement la réalité des liens qui se tissent, l'inventivité des relations sociales en situation de précarité extrême, l'émotion brutale face à l'absurde répression qui incendie – et c'est presque beau – les dunes calaisiennes, la gaieté qui transparait dans le regard des acteurs du drame, la fraîcheur des Anglais, bricoleurs géniaux, qui posent leurs camions juste pour venir en aide,

comme pour réparer la vilénie de leur gouvernement... Pour finir, un message d'espoir: ce qu'on fait là, ça sert à quelque chose, pour de vrai. Et l'espoir n'est pas (toujours) vain... Allez voir ce film, même si pour cela vous devez en organiser vous-même la projection!  
**Vincent Gibelin**  
Pour plus d'informations: <http://fajara.fr>  
Pour tout contact: [fajara@riseup.net](mailto:fajara@riseup.net)

# ALGÉRIE « On assiste aujourd'hui à une montée de grèves et de luttes urbaines »

**Entretien.** Membre de la direction nationale du Parti des travailleurs socialistes, **Nadir Djermoune** revient sur la situation sociale et politique en Algérie aujourd'hui.



DR

**Quels sont les effets de la crise sur la prétendue politique d'industrialisation et d'intégration dans le marché mondial de l'État algérien ? L'effet des privatisations ? Et quelle part y prend la bourgeoisie algérienne ?**

La politique d'industrialisation poursuivie par le pouvoir algérien est plutôt une politique de « désindustrialisation », après une politique économique centrée sur une industrie « industrialisante » menée avec beaucoup de volontarisme les premières décennies de l'indépendance. Le pouvoir, dès les années 1980, sous la présidence de Chadli Benjedid a engagé une restructuration de tout l'appareil productif tant industriel qu'agricole.

L'offensive des libéraux dans la décennie 1990 a trouvé chez Bouteflika son homme providentiel, un « Bonaparte éclairé ». Celui-ci a mené une politique de privatisations tous azimuts avec cependant une intégration très prudente au marché mondial. Cette prudence est dictée par deux considérations. Le premier est économique: l'impérialisme vise surtout les richesses énergétiques et une sous-traitance sans condition des secteurs économiques les moins porteurs. Le deuxième est surtout social: l'équilibre acquis par la société algérienne, tout relatif par ailleurs, est historiquement attaché à la souveraineté nationale et à une protection du marché national et de ses secteurs énergétiques. Il s'avère donc difficile voire impossible d'effacer ces acquis d'un revers de main. La résistance populaire, des travailleurs, y compris des secteurs de la bourgeoisie et de la bureaucratie bourgeoise au pouvoir, a eu raison des velléités néolibérales de la présidence.

Mais aujourd'hui, cette prudence n'a mis hors privatisation que les seuls secteurs énergétiques du pétrole et du gaz sous contrôle de la Sonatrach et de la Sonelgaz. Tous les autres secteurs sont pratiquement privatisés ou en cours de privatisation. Et l'ensemble de l'activité économique reste ainsi très dépendante des prix du pétrole, dont la baisse accentue les tensions.

**Quelles en sont les conséquences pour les travailleurs et la population ?**

Les effets de ces privatisations commencent à se faire sentir dans le monde du travail par une grande précarisation et une montée du chômage, notamment chez les jeunes et les nouveaux diplômés. Bien évidemment, ces privatisations enrichissent des secteurs de la grande et moyenne bourgeoisie qui devient de plus en plus agressive et offensive sur le plan politique. Si d'un côté, le monde du travail, les jeunes chômeurs, les étudiantEs se battent, mènent des grèves et des protestations d'une manière récurrente – avec malheureusement une grande faiblesse sur le plan de l'organisation syndicale –, le patronat en revanche exerce

des pressions plus organisées, avec une forte présence au niveau médiatique et des liens forts avec les rouages du pouvoir, avec son lot de corruption.

**Quels sont les appuis qui permettent à Bouteflika de se maintenir au pouvoir ? En particulier quel rôle joue l'armée ?**

Si Bouteflika se maintient au pouvoir malgré sa maladie et les effets néfastes de sa politique économique au niveau populaire, c'est grâce à deux faits. Une certaine aisance financière durant son mandat, ce qui lui a permis de construire et de nourrir une clientèle diversifiée, chez les petits et grands commerçants et entrepreneurs, chez les paysans, des secteurs des fonctionnaires et même chez les jeunes, avec des aides pour la création d'entreprise...

Il a aussi réussi à neutraliser ses oppositions politiques et à verrouiller toute expression politique.

De plus, le fantôme de la guerre civile des années 1990, l'insécurité régionale, lui ont facilité la tâche.

**Comme au début des années 1990, la crise pourrait-elle profiter à nouveau aux forces fondamentalistes islamistes ?**

La crise des années 1990 était aiguë, sur le plan économique mais aussi politique. Elle a touché les couches populaires mais aussi les couches moyennes. La montée des islamistes a surfé sur un processus de fascisation dans la société. Aujourd'hui, la crise n'est pas si aiguë. Entre-temps, les islamistes ont été défaits politiquement, même si idéologiquement, ils restent présents dans l'espace algérien. Mais les défaites subies sur le plan militaire et politique et l'intégration des forces islamistes dans le système, notamment pour les Frères musulmans, les ont fragilisés. Ils ont perdu toute crédibilité aux yeux de pans entiers de la population, notamment chez les travailleurs. Les bouleversements qui traversent la région et le monde musulman, les effets néfastes de Daesh sur la Libye ou encore l'Irak et la Syrie introduisent des méfiances pour leurs discours de la part de larges couches de la société.

**Quelles sont les perspectives, alors que le processus révolutionnaire engagé en 2011 en Tunisie se heurte à une offensive réactionnaire ?**

L'effet domino du processus révolutionnaire engagé en Tunisie n'a pas

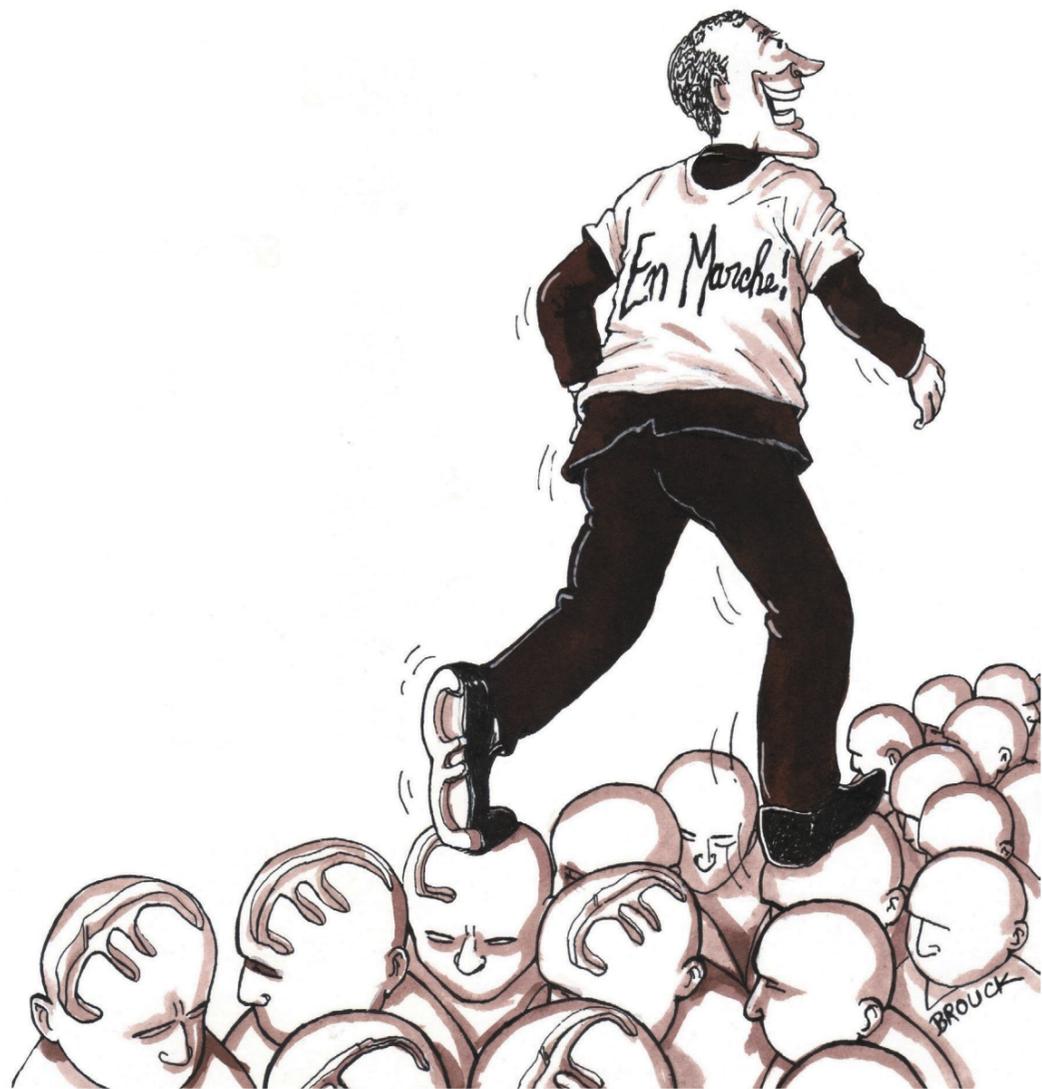
eu de répondant direct en Algérie, même si on a assisté à des protestations de rue. Mais il faut aussi noter que l'Algérie avait connu un mouvement de même ampleur en 2001. Si ce mouvement n'a pas débouché sur un changement de régime, il n'en reste pas moins qu'il est resté vif sous forme d'émeutes et de révoltes sporadiques.

Les protestations sociales continuent. On assiste aujourd'hui à une montée de grèves et de luttes urbaines qui gagnent les catégories tels les diplômés chômeurs, les étudiants, le mouvement contre la cherté de la vie, les mouvements environnementaux, notamment concernant l'exploitation du gaz du schiste... Récemment, l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz mais aussi de l'essence et ses conséquences sur le transport, ont fait sortir des gens dans la rue dans certaines régions les plus défavorisées. De son côté, le mouvement syndical tente de se réorganiser en dehors de la centrale syndicale UGTA, bureaucratisée et de plus en plus inféodée au pouvoir.

La perspective reste aujourd'hui l'organisation de la protestation, la construction d'une résistance aux offensives des libéraux et du patronat et une politique de défense des acquis sociaux non encore démolis. Politiquement, il faut construire une convergence des luttes sur le plan démocratique, antilibéral et anti-impérialiste.

*Propos recueillis par Yvan Lemaître*

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**bastamag** **WAUQUIEZ, MONSIEUR SANS-GÈNE...** Le 9 février, « une indemnité de séjour » a été accordée à Laurent Wauquiez, après un vote en assemblée plénière. Cette indemnité est destinée à rembourser les frais d'hébergement et de bouche du président de région – 60 euros par nuit et 15,25 euros par repas, sur présentation des justificatifs. Donc entre 1500 et 3000 euros supplémentaires par mois en fonction du nombre de jours et de repas – midi et soir ? – indemnisés. Ces frais s'ajoutent aux indemnités d'élu que perçoit déjà Laurent Wauquiez, qui cumule son mandat de président de région avec celui de député de Haute-Loire: soit 8272,02 euros brut par mois, le plafond autorisé par la loi. Cité par Streetpress, le cabinet de Laurent Wauquiez se défend de toute augmentation. « Ce n'est pas un élément de rémunération. Ce n'est pas de l'argent de poche. Il ne va pas partir en vacances ou s'acheter des clopes avec », précise son entourage. « La région est immense. Quand Laurent Wauquiez est à Lyon, il a deux heures de route pour rentrer chez lui. Cette indemnité c'est pour qu'il ne dorme pas dans sa baignoire. » (...)

Cette disposition n'est pas illégale, le montant étant encadré par un décret de 2006. Mais c'est bien sur le plan éthique que cette indemnité suscite la polémique. « Se faire payer un pied-à-terre lyonnais tout en mettant une pression considérable sur les Auvergnats et les Rhônalpins pour réduire les dépenses de la Région de 75 millions d'euros par an, il y a là, pour le moins, un vrai manque de cohérence », soulignent dans un communiqué les élus du groupe socialiste démocrate et écologiste d'Auvergne. (...)

L'opposition régionale fait aussi valoir que « cette demande intervient quatre mois seulement avant la fin de son mandat de député. De là à y voir une coïncidence avec une prochaine baisse de revenus du Président de Région – qui ne pourra plus être à la fois député et président de région du fait de la fin du cumul des mandats – il n'y a qu'un pas ». (...)

« Prônant l'austérité régionale, Laurent Wauquiez s'accorde une sympathique indemnité », Sophie Chapelle, lundi 13 février, Bastamag.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 10 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre
Hebdo	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)